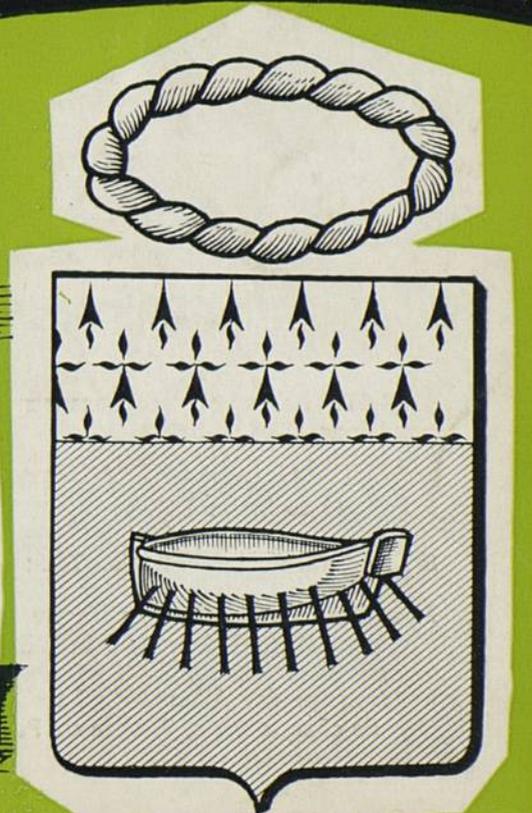


# reze les nantes



# GÉNÉRAUX

**Contributions Directes :** Caserne Cambronne - NANTES  
Tél. : 74-37-54

**Contributions Indirectes :** Caserne Cambronne - NANTES  
Tél. : 74-24-11

**Recette Locale :** 12 bis, rue J.-B. HAMON Tél. : 75-55-94

**Caisse d'Épargne de Nantes :** Bureau, Château de Rezé.  
Tél. : 75-50-77

**S.N.C.F. :** Gare de Pont-Rousseau Tél. : 75-65-24

**S.N.C.F. :** Renseignements NANTES - ORLÉANS  
Tél. : 74-23-00

**Ponts et Chaussées :** Subdivision, place du Marché, REZÉ  
(Ingénieur T.P.E.) Tél. : 75-45-58

**Marchés :**  
REZÉ-Centre : tous les dimanches matin  
Château de Rezé : tous les mardis matin  
Pont-Rousseau : tous les vendredis matin

**Notaire :** Maître LESAGE, 13, rue Alsace-Lorraine  
Tél. : 75-60-52

**Huissier :** Maître ARRIBE, 55, rue Thiers Tél. : 75-65-32

**Banques :**  
CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST  
1, rue Alsace-Lorraine Tél. : 75-63-64  
SOCIETE GENERALE,  
avenue de la Libération Tél. : 75-62-65  
CREDIT LYONNAIS :  
(Château de Rezé) Tél. : 75-42-15  
B.R.B.A. : 25, rue Alsace-Lorraine Tél. : 75-40-45

**Préfecture :** Tél. : 73-12-00

**Renseignements postaux :** Tél. : 75-65-42

**Clinique St-Paul :** rue Félicien-Thomazeau, Tél. : 75-62-28

**Chirurgiens-dentistes :**  
BOISYVON - 117, rue A.-Briand Tél. : 75-67-34  
BOJU - 90, rue Jean-Jaurès Tél. : 75-40-89  
CHANTEBEL - place du Château Tél. : 75-41-68  
CALAIS Paul - place du Château Tél. : 75-41-68  
CHOPIER - avenue de la Libération Tél. : 75-66-09  
LACHUER, avenue de la Libération Tél. : 75-66-09  
LATOUR - avenue Ratiat Tél. : 75-64-49  
LE GRAND - 75 rue Thiers Tél. : 75-60-96  
PETIT, Pont-Rousseau Tél. : 75-65-97

**Masseurs-Kinésithérapeutes :**  
Mme HEREL-BRETON - 19, rue Madame-Curie  
Tél. : 75-43-92  
M. CHRETIEN - 5, rue Camille-Jouis  
M. POTIRON - 60 ter, rue Thiers Tél. : 75-45-59  
M. SAVRY - 52 bis, rue Aristide Briand

28 419 habitants au recensement officiel de 1962  
prévisions 1968 : 35 000  
Superficie : 1 543 hectares.  
Densité au km<sup>2</sup> : 1,944.

**Mairie :** Place J.-B.-Daviais. Tél. : 75-63-93 et 75-68-62

**Perception de REZÉ :** 1, allée du Pellerin — Inspecteur  
central du Trésor : M. SEMELIER. Tél. : 75-67-01

**Permanence des Allocations Familiales :** Le 1<sup>er</sup> vendredi  
de chaque mois, 9, allée du Pellerin.

p21-1968

COMMERCES  
IMMEUBLES

**Christian HÉLION**

20 ANS D'EXPÉRIENCE

PROPRIÉTÉS  
TERRAINS



5, rue du Couëdic (place Royale) — 44 -

NANTES

Tél. 71-64-32  
71-18-54



## Bulletin Officiel Municipal

N° 2

**REZÉ-LÈS-NANTES**  
28 419 habitants  
Canton de BOUAYE  
Arrondissement de NANTES  
Départ. 44 - Loire-Atlantique

Revue d'Information Municipale  
Economique et Touristique  
diffusée gratuitement  
Reproduction et vente interdites  
Rédaction - Documentation - Diffusion :

Mairie de **REZÉ-LÈS-NANTES**

Edition-Publicité



AGENCE  
REGIONALE  
EDITIONS  
OFFICIELLES

**Services centraux :**  
**Administration - Comptabilité**  
3, cité d'Hauteville - PARIS 10<sup>e</sup>  
Tél. 770-63-46 + (lignes groupées)  
C.C.P. 8678.20 Paris

**Siège social :** 1, rue de la Grave  
SAINT-AFFRIQUE (Aveyron)  
Imprimerie spéciale  
du Bulletin Officiel Municipal  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1968

## SOMMAIRE

Rezéennes, Rezéens, par M. Alexandre PLANCHER, Maire de Rezé-lès-Nantes .. .	2
La Municipalité .. .	3
En cas d'urgence .. .	4
Services médico-sociaux, « la Carterie » .. .	5
Les Commissions municipales .. .	6
Les grands travaux de voirie à Rezé .. .	7
Maison de Retraite de Mauperthuis .. .	11
Par les jeunes, pour les jeunes, avec les adultes, la Maison des Jeunes .. .	13
L'équipement sportif .. .	15
L'éclairage public à Rezé .. .	17
Les activités à caractère social .. .	18
La Bibliothèque Municipale .. .	20
Le nouveau cimetière de la CLASSERIE .. .	21
Nantes et sa banlieue : REZÉ et son histoire .. .	22
Plan .. .	24
Qu'est-ce que la C.R.I.F.O. .. .	26
Activités culturelles à Rezé .. .	27
La Société d'Economie Mixte Immobilière de Rezé .. .	29
Les routes .. .	33
Cité E.D.F. Petite Lande .. .	35
Le problème de l'enseignement à REZÉ .. .	36
La Fête de la Jeunesse des Ecoles Publiques de Rezé .. .	42
Finances et investissements .. .	43
Le Foyer-restaurant pour les personnes âgées - La Carterie Pont-Rousseau .. .	44
Un nouveau Groupement « Les Randonneurs Loire-Océan » .. .	46
Permanences tenues par les Associations rezéennes à caractère social et familial ..	47
Renseignements divers et pratiques .. .	48

## DROGUERIE BORNE ENTREPRISE

Spécialité BATIMENTS  
PEINTURE - PAPIERS PEINTS  
VERRE - QUINCAILLERIE



PEINTURE - VITRERIE  
DÉCORATION D'APPARTEMENTS  
REVÊTEMENTS DE SOLS

32, rue Victor-Fortun — REZÉ — Tél. 75-65-67



**RENAULT**

**GARAGE MOINET**

Atelier agréé EXPOSITION PERMANENTE  
25, rue Jean-Jaurès - REZÉ

Tél. : 75-65-56



RUSTIQUE OU MODERNE

PRIX - CHOIX ET QUALITÉ

**REZÉ - Ameublement**

59, rue Thiers - PONT-ROUSSEAU

(Derrière la Poste)

**CUIRS - PEAUX BRUTS ET SUIFS**

Collecte, Négoce, Exportation, Importation  
Paris, Toulouse, Rennes, Nantes, Limoges

**G. MAGNANT & C<sup>ie</sup>**

104, Champs-Élysées - PARIS  
Rue des Chevaliers - REZÉ-LÈS-NANTES

Tél. : 75-64-46  
Télégr. : Magnacuir

Société anonyme au capital de 6 000 000 de F

## Rezéennes, Rezéens,

par M. Alexandre PLANCHER,  
Maire, Conseiller Général

Ce second Bulletin paraît, comme le premier, grâce à la publicité qui y est faite. Je remercie très vivement toutes les personnes qui ont, d'une façon ou d'une autre, contribué à sa parution.

Il permet à chaque foyer d'être au courant de ce qui se passe d'important dans notre ville. Gérer une commune devient chaque jour plus difficile. L'Association des Maires de France, qui groupe toutes les nuances politiques, est unanime pour protester contre le sort qui nous est réservé. Nous savons fort bien qu'équiper nos villes d'installations nécessaires à la vie moderne pose pour le gouvernement des problèmes d'ordres financiers énormes, mais il y a des choix à faire.

Les communes sont les cellules essentielles de la nation. Les Maires qui ont la charge de l'Administration et du développement de leurs cités, qui vivent au milieu de la population dont ils partagent quotidiennement les soucis et les espoirs, le savent mieux que personne.

Faciliter leur tâche, les aider à la réaliser, les soutenir, est un des premiers devoirs de l'Etat. Or, depuis quelques années, nous constatons, à tous les échelons de l'appareil politique du gouvernement, un dédain sans cesse grandissant pour les élus locaux considérés comme des intermédiaires inutiles.

Le bien être de populations est pourtant assuré par les réalisations municipales. Nos communes sont en vérité le cadre essentiel de vie de chaque Français et de chaque Française.

Le volume d'aide aux collectivités locales est encore dérisoire dans un budget national démesurément alourdi par des dépenses improductives ou de prestige.

Une série de mesures fragmentaires, allant toutes dans le même sens, a limité de plus en plus cette aide. Jamais le taux des subventions n'avait été aussi faible, qu'il s'agisse des constructions scolaires, des constructions publiques, des réseaux d'assainissement, etc.

Jamais l'Etat n'avait autant menti auprès des communes et des départements en exerçant sur eux une pression immorale. Pour une déviation de route nationale par exemple, on sollicite les collectivités locales, on leur impose une participation sous forme de fonds de concours.

Jamais l'Etat ne s'était autant déchargé de ses propres responsabilités financières sur les collectivités locales. Je voudrais ici donner quelques exemples précis.

Les communes touchaient de l'Etat, par l'intermédiaire du Conseil Général, une allocation annuelle de 39 F par enfant fréquentant l'école primaire et de 45 F pour l'élève allant au C.E.S. Cette allocation est maintenant réduite à 10 F pour le premier et 15 F pour le second; cet argent servait à assurer les réparations de nos groupes scolaires.

Pour les constructions scolaires, nous avions à Rezé une participation financière du Ministère de l'Education nationale de 85 %; celle-ci est ramenée actuellement à 70 %.

Pour l'assainissement de notre ville, le Ministère de l'Intérieur nous allouait une subvention de 40 % pour la construction de nos égouts; cette participation de l'Etat est ramenée à 30 %.

La construction des routes nationales ou leur réaménagement était entièrement à la charge de l'Etat. Les collectivités locales devront maintenant, si elles veulent voir se réaliser les projets indispensables à la vie de tous les jours, les financer à environ 45 %. C'est ainsi que notre quote-part sera de 49 000 000 d'anciens francs pour le doublement du pont de PONT-ROUSSEAU et les projets du V<sup>e</sup> Plan. Celle du Conseil Général de 15 % sur l'ensemble des travaux.

En ce qui concerne les installations sportives, les subventions de l'Etat sont d'environ 50 % et non de 85 %, comme il l'a été dit et écrit.

Ce qui sera le plus lourd pour nos finances communales, c'est ce que l'on appelle « l'auto-financement », c'est-à-dire la part importante que nous devons payer comptant pour des travaux qui serviront à plusieurs générations. La totalité devrait l'être par des emprunts à longs termes pour moins alourdir nos finances.

Malgré tous ces soucis très importants, nous ne baissons pas les bras pour autant. Vous pourrez lire au long des pages qui suivent que l'équipe municipale ne reste pas inactives. Je voudrais profiter de cette occasion pour la remercier ici très vivement.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui, au sein des sociétés, groupements, associations, etc., apportent aux autres un peu du meilleur d'eux-mêmes. Elles font là preuve d'un esprit de solidarité et de civisme certain. Dans les temps durs que nous traversons, il est réconfortant de les cotoyer; elles apportent la bouffée d'air pur qui maintient notre enthousiasme et permet la construction de notre cité.



**BRUNET - BAUDRY**

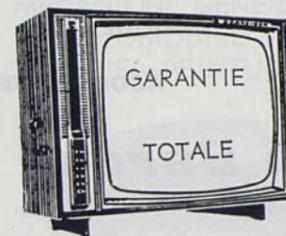
TEINTURIER DIPLOMÉ

7, rue Théodore-Brossaud  
**REZÉ**

CENTRE COMMERCIAL  
du CHATEAU DE REZÉ  
Téléphone : 75-41-02

2, rue Aristide-Briand  
**REZÉ-SAINT-PAUL**

10, rue de la IV<sup>e</sup>-République  
**REZÉ-PONT-ROUSSEAU**



MAGASIN PILOTE  
APPAREILS MÉNAGERS

LARGES  
facilités  
de paiement

**SCHNEIDER**

Télé couleur et noir et blanc

**PRIEUR**

Téléphone  
73-45-60

REPRISE TÉLÉVISEUR TOUTES MARQUES  
14, rue Jean-J.-Rousseau -- NANTES

MAIRE

M. Alexandre PLANCHER, Conseiller général

ADJOINTS

MM. Pierre MAROT  
Lucien LEMEUT

MM. André LOUET  
Henri MARCHAIS

MM. Arthur BOUTIN  
Jean HOCHARD

CONSEILLERS MUNICIPAUX

MM. Stéphane ARDOUIN  
Paul BILLON  
Raymond BOUYER  
Jean BROSSAUD  
Emmanuel CHOEMET  
MM. Serge CONCHAUDRON  
René CORBIER  
Claude CORBIER  
André COUTANT  
Georges DAVID

Mme Gisèle DUGUE  
MM. Raymond HEGRON  
Paul MORIN  
Jean PENNANEAC'H  
Louis PRIOU  
MM. Charles RAFFIN-CABOISSE  
Léon ROUSSEAU  
Mme Arlette ROUTIER-LEROY  
MM. Charles SALAUN  
Maurice SAVARIAU

## la municipalité

### LES COMMISSIONS

Le Maire et les Adjoint font, de droit, partie de toutes les Commissions.

**COMMISSION DES FINANCES :**  
MM. CONCHAUDRON, RAFFIN, COUTANT, CORBIER, ARDOUIN, SAVARIAU, BOUYER.

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'URBANISME ET DE L'HYGIENE :**  
MM. SALAUN, BILLON, ROUSSEAU, CORBIER, BOUYER, SAVARIAU, PRIOU.

**COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES FETES, DES SPORTS ET DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE :**  
Mme DUGUE, MM. RAFFIN, CONCHAUDRON, COUTANT, DAVID, CORBIER, MORIN, CHOEMET, HEGRON, LE MEUT.

**COMMISSION DU PERSONNEL :**  
Mme ROUTIER, MM. BROSSAUD, ROUSSEAU, DAVID, CORBIER, HEGRON, SAVARIAU.

**COMMISSION DU SERVICE SOCIAL ET DU CHOMAGE :**  
Mmes DUGUE, ROUTIER, MM. DAVID, CORBIER, ARDOUIN, CHOEMET, PENNANEAC'H.

**SOUS-COMMISSION DES JARDINS ET PLANTATIONS :**  
MM. SAVARIAU, HOCHARD, BILLON.

**COMMISSION DES VŒUX :**  
MM. COUTANT, DAVID, CONCHAUDRON, HOCHARD.

**COMMISSION DE REDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS :**  
MM. SAVARIAU, MORIN, LOUET, LEMEUT.

**COMMISSION DE LA CIRCULATION :**  
MM. SAVARIAU, PRIOU, MARCHAIS, HOCHARD, RAFFIN.

### LES DÉLÉGATIONS

**DELEGUES A LA S.E.M.I. :**  
MM. PLANCHER, MAROT, SAVARIAU, LOUET.

**DELEGUES AU BUREAU D'AIDE SOCIALE :**  
Mme ROUTIER et M. DAVID.

**DELEGUES POUR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX :**  
Titulaires : MM. BOUTIN et MARCHAIS.  
Suppléants : MM. PENNANEAC'H et DAVID.

**DELEGUES POUR L'ADJUDICATION DES TRAVAUX COMMUNAUX :**  
MM. SAVARIAU et PENNANEAC'H.

**DELEGUES AU CONSEIL D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**  
Délégué titulaire : M. RAFFIN.  
Délégué suppléant : M. DAVID.

**DELEGUES POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES :**  
M. BOUTIN.

**DELEGUES POUR LA COMMISSION DU JUGEMENT DANS LES AFFAIRES ELECTORALES :**  
MM. HOCHARD, MARCHAIS et BROSSEAU.

**DELEGUES A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS :**  
MM. MORIN, CONCHAUDRON, CORBIER, CHOEMET.

**DELEGUES A L'OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE :**  
MM. MORIN, SALAUN, BOUYER, COUTANT.

**DELEGUES POUR L'ETUDE D'AMENAGEMENT D'UN PORT DE PLAISANCE A TRETEMOULT :**  
MM. HOCHARD, les Conseillers de la Commission des Fêtes et Sports.  
PENNANEAC'H, SAVARIAU, CORBIER.

**DELEGUES POUR L'ETUDE DE L'AIDE A DOMICILE ET L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR LOGEMENT-FOYER POUR PERSONNES AGEES :**  
MM. BOUTIN, SAVARIAU, DAVID, Mmes ROUTIER, DUGUE.

**DELEGUES AU COMITE CULTUREL :**  
MM. MORIN, ARDOUIN, RAFFIN.

**DELEGUES A L'ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE LA REGION NANTAISE :**  
MM. PLANCHER, LEMEUT, MARCHAIS, HOCHARD, BOUTIN, COUTANT, SAVARIAU, ARDOUIN, RAFFIN.

## NANTES-AUTO-SELECTION



TOUTES  
TRANSACTIONS  
CREDIT -- GARANTIE

42 bis, rue des Hauts-Pavés — Tél. 73-33-14  
Concessionnaire exclusif des Voitures TOYOTA et SKODA  
SPÉCIALISTE VOITURES EXPORT. T.T. - I.T.

## Presse SERVICE

JOURNAUX - LIBRAIRIE - PAPETERIE  
ARTICLES SCOLAIRES - BAZAR

56, rue du Lieutenant-Monti — REZÉ



OPTIQUE

ACOUSTIQUE

## Claude Baron

31, Rue Jean-Jaurès - 44 - REZÉ

Téléphone : 75-40-47

## en cas d'urgence...

**POMPIERS DE NANTES** : Caserne Cdt-Gouzé - Tél. 18 - 74-12-34  
74-37-46

**POLICE-SECOURS** : NANTES Tél. : 17

**COMMISSARIAT DE POLICE DE REZÉ** :  
Allée de Touraine Tél. : 75-61-55

**GENDARMERIE** : Pont-Rousseau-Rezé  
rue Pierre-Brossolette Tél. : 75-65-76

### MÉDECINS :

Docteur ABIVEN Jean-Claude, 81, rue J.-Jaurès Tél. : 75-69-40  
Docteur BRITON G., 42, rue Vigier Tél. : 75-65-35  
Docteur DAVID J., 5, rue Chupiet Tél. : 75-63-06  
Docteur EVAÏN, 14, rue Chupiet Tél. : 75-68-36  
Docteur FARGIS, 56, rue Lt-de-Monti Tél. : 75-62-97  
Docteur GROLIER R., 26, av. R.-Guy-Cadou Tél. : 75-66-44  
Docteur GRUNWALD, 33, rue Balinière Tél. : 75-68-60  
Docteur PANETIER, 35, place des Martyrs Tél. : 75-65-01  
Docteur MECHINAUD, 18, rue Chêne-Creux Tél. : 75-62-89  
Docteur SEIDNER, Imm. Le Corbusier Tél. : 75-42-47  
Docteur TRIBON J.-C., Château de Rezé Tél. : 75-42-55  
Docteur ZEILER, rue G.-Boutin Tél. : 75-68-59  
Docteur PRESSARD, 35, rue Alsace-Lorraine Tél. : 75-71-68

### MÉDECINS SPÉCIALISÉS :

Dr ANGEBAULT (yeux), 36, av. Libération Tél. : 75-63-48  
Dr FERTIL (Anesthésie), 93 bis, rue Thiers Tél. : 75-65-59  
Dr TRIBON, (Radiologie), Château de Rezé Tél. : 75-42-55

### PHARMACIENS

Pharmacie AUBRON L., 1, r. de-Lattre-de-Tassigny Tél. : 75-68-86  
Pharmacie BONHOMME, 92, rue A.-Briand Tél. : 75-63-10  
Pharmacie EON, Trentemoult Tél. : 75-63-43  
Pharmacie LEGRAND-LEHAY, 75, rue Thiers Tél. : 75-69-22  
Pharmacie NEXER, La Croix-de-Rezé Tél. : 75-49-00  
Pharmacie OGER, 86, rue J.-Jaurès Tél. : 75-68-23  
Pharmacie PRIGENT, 48, rue A.-Lorraine Tél. : 75-64-31  
Pharmacie ROBIN, 2, rue Frères-Tendron Tél. : 75-48-99  
Pharmacie SPARFEL, Centre commercial  
Château de Rezé Tél. : 75-45-47  
Pharmacie BARON-PLESSIS, 40, r de la Blordière, Tél. : 75-45-46

### INFIRMIÈRES MUNICIPALES (La Carterie)

Mmes GENDRONNEAU, Infirmière principale Tél. : 75-67-33  
PATISSOU, Infirmière " "  
LABBE, Infirmière " "  
Mlle JACOMO, Infirmière " "  
Mme BOUTOLEAU " "

### INFIRMIÈRES PRIVÉES :

Service à la Clinique Saint-Paul Tél. : 75-62-18

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme HEREL-BRETON, 19, rue Madame Curie Tél. : 75-43-92

M. CHRETIEN, 5, rue Camille-Jouis  
M. POTIRON, 60 ter, rue Thiers Tél. : 75-45-59  
M. SAVRY, 52 bis, A.-Briand

### AMBULANCIERS

M. ALBERT (et taxi), rue Lemerle Tél. : 75-66-65  
Mme BENARD, La Balinière Tél. : 75-69-20  
M. BERNARDEAU (et taxi), Pt de Pt-Rousseau Tél. : 75-54-59  
Mlle DAVIAUD, 46, rue Thomazeau Tél. : 75-66-11  
MM. JAUNAY (et taxi), Quai M.-Boissard Tél. : 75-67-15  
JAVELLE, 50, rue Thiers  
LE BRIS, 85, rue J.-Fraix Tél. : 75-44-44  
PICHON (et taxi), 84, rue de la Marrière, NANTES  
(Station Trois Moulins).  
VALLET, 25, rue A.-Lorraine Tél. : 75-61-51  
BANCHEREAU R., 19 bis rue Mazureau Tél. : 75-40-16

### TAXIS

ALBERT (et ambulancier), rue Lemerle Tél. : 75-66-65  
BERNARDEAU (et ambulancier), Château-Bougon Tél. : 75-54-59  
CHENE, 13, rue Brossolette Tél. : 71-90-81  
GRAVOUIL, 28, av. R.-Guy-Cadou Tél. : 75-46-33  
JAUNAY (et ambulancier), Quai M.-Boissard Tél. : 75-67-15  
PICHON (et ambulancier), 84, rue de la Marrière, NANTES  
(Station Trois Moulins)  
RABALLAND, 17, rue J.-Bte-Vigier Tél. : 75-46-25  
SEVESTRE, place du Marché Tél. : 75-46-34  
Domicile : 75-46-26

### P. T. T.

Bureau des P.T.T. de Rezé, place du Marché Tél. : 75-65-42  
Receveur Rezé : M. HENAFF Tél. : 75-60-25  
Château de Rezé, - poste muet

### CABINES

REZÉ A. — Maison Radieuse Tél. : 75-66-90  
REZÉ B. — Trentemoult Tél. : 75-69-59  
RAGON. — Tél. : 75-63-66

### SERVICES DE SECOURS

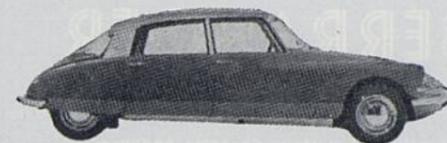
E.D.F. et G.D.F. : 57, rue Thiers Tél. : 75-68-11  
Compagnie des Eaux : 54, rue Jean-Jaurès Tél. : 75-66-32  
Gendarmerie : 4, rue Pierre-Brossolette Tél. : 75-65-26

### AMBULANCE R. BANCHEREAU

19 bis, rue Mazureau - 44-Rezé, jour et nuit 75-40-16

LISEZ ET FAITES LIRE CETTE REVUE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
ET AUTOMOBILE  
TOLERIE - PEINTURE



## GARAGE DU PARC

J. LE GRAS

8, rue Francis-Le-Carval - REZÉ - Tél. 75-67-07

AGENCE CITROEN

Dimanche matin

de 11 h 30 à 12 h

b) Soins à domicile : assurés 24 heures sur 24

Les demandes doivent être adressées du Lundi  
au Vendredi au dispensaire

de 9 h à 12 h

de 14 h à 17 h

Samedi matin

de 9 h à 12 h

## services

## médico-sociaux

### LA CARTERIE

21, rue Chupiet (premier étage) - Tél. : 75-67-33

### SES ACTIVITÉS

#### I. — SERVICES DE SOINS

assuré par Mme GENDRONNEAU, infirmière principale, assistée de 5 infirmières diplômées d'Etat :  
Mmes PATISSOU, GARNIER, JACOMO,  
BOUTOLLEAU, VRIGNAUD.

a) Soins au dispensaire « La Carterie » 1<sup>er</sup> étage.

#### Permanences du Lundi au Vendredi

de 11 h à 12 h

de 17 h à 19 h

#### Samedi matin

de 11 h à 12 h

#### après-midi

de 17 h à 17 30

en dehors de ces heures, les demandes doivent être  
adressées au domicile de l'infirmière de garde. Le nom  
et l'adresse de celle-ci sont indiqués sur un panneau à la  
Carterie et paraissent chaque semaine dans le journal.

#### II. — SERVICE DES VACCINATIONS

Bâtiment annexe à La Carterie - 36, rue Alexandre Huchon  
Téléphone 75-67-33

**Responsable** : Mme GENDRONNEAU - Infirmière Principale  
Ce Service assure les vaccinations obligatoires

Heures d'ouverture pour renseignements et inscriptions :

#### du Lundi au Vendredi

de 8 h 15 à 12 h 00

de 14 h à 18 h 15

\*\*

Des soins et piqûres à domicile sont également dispensés par des religieuses — garde-malades.

Elles sont au nombre de quatre et peuvent être contactées à la Maison Hospitalière — Clinique de Saint-Paul à PONT-ROUSSEAU - Téléphone 75-62-18



REEDUCATION FONCTIONNELLE  
MASSAGES - GYMNASTIQUE MEDICALE

Philippe SAVRY

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

52 bis, rue Aristide-Briand - Pont-Rousseau - REZÉ

## Jean LE BERRE

Assureur Conseil

COMPAGNIE GENERALE D'ASSURANCES

Incendie - Accidents - Responsabilité civile  
Vol - Vie - Yachting

Passage Pommeraye - NANTES - ☎ 71-04-18

## Les Fils de F. et L. CHAMPENOIS

CHARBONS -- FUEL

44, boulevard Prairie-au-Duc - NANTES  
9, rue Racine - NANTES  
2, rue des Chevaliers - LA Hte-ILE-REZÉ  
Tél. 71-36-60 (3 lignes groupées)

télé... extraordinaire  
la nouvelle  
gamme  
clarville



LA TELEVISION

c'est aussi un métier

Achetez votre Téléviseur en confiance aux

**ETS BERRANGER**

1, place de la Bastille Les Couëts-Bouguenais Tél. 75.68.56

Cadeau à tout acheteur porteur de cette annonce

## Les commissions municipales



Le Conseil Municipal

(Cliché X...)

La volonté des élus municipaux, au-delà des réalisations qu'ils entreprennent, est d'associer les habitants de la commune aux études des différents problèmes concernant les objectifs communaux.

Il est évident qu'un Conseil Municipal constitué de vingt-sept membres élus ne peut à lui seul posséder toutes les qualités, toutes les compétences dans les multiples domaines d'une administration communale.

Comment travaillent vos élus?

Les séances du Conseil Municipal sont toutes précédées de réunions de commissions de travail qui inventorient et recensent les besoins, les classent par priorité, étudient les projets à soumettre et à réaliser, évaluent leur incidence financière sur le budget communal.

Ces commissions municipales, au nombre de neuf, sont présidées par le Maire. Les adjoints y siègent en tant que membres de droit, et des Conseillers Municipaux, élus au cours de l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 1965, composent ces commissions (voir Bulletin Municipal précédent).

Ces commissions qui concernent les principales activités de la vie communale sont : Commission des Finances - Commission des Travaux Publics, de l'Urbanisation et de l'Hygiène - Commission de l'Instruction Publique, des Fêtes des Sports et des Mouvements de Jeunesse - Commission du Personnel - Commission du Service Social et du Chômage - Commission des Jardins et Plantations - Commission des Vœux - Commission de Rédaction du Bulletin Municipal - Commission de la Circulation.

A ce travail, les élus veulent associer la population. La gestion communale, c'est l'affaire de TOUS.

C'est pourquoi la Municipalité Rézéenne a créé des Commissions d'Etudes extra-municipales, sans pouvoir de décision, ce pouvoir étant en définitive du ressort du Conseil Municipal, mais celui-ci est à même d'être sérieusement informé par l'étude préalable des projets proposés et discutés en réunions des dites commissions.

Ces commissions composées d'élus et d'animateurs locaux suivant leur compétence ou leur centre d'intérêt sont le relais, bien insuffisant d'ailleurs, d'une animation de la vie locale.

Depuis plusieurs années, un *office municipal des sports* permet, en liaison avec les autorités municipales, de coordonner les efforts pour le plein et meilleur emploi des installations sportives de la commune.

Il pourrait éventuellement soumettre à l'Administration Municipale toutes propositions utiles en vue de l'organisation et du développement de l'Education Physique et des Sports, et tous projets d'équipement sportif qui lui paraîtraient convenables.

Le 16 novembre 1963, le Conseil Municipal créait un *Office Municipal de la Jeunesse*. Un travail en commun particulièrement constructif s'est institué entre la municipalité et la jeunesse rézéenne au sein de cet office.

Les bonnes relations établies entre les jeunes et les représentants du Conseil Municipal ont permis la réalisation d'un équipement souhaité par la jeunesse rézéenne et nécessaire à ses activités éducatives (Maison de Jeunes au Château de Rezé; mise en place d'un animateur permanent, etc.).

Dans sa séance du 7 janvier 1967, le Conseil Municipal donnait son accord pour la création d'une *Commission pour la gestion et le fonctionnement du Centre Social*. Des représentants de la Municipalité d'une part, des représentants des diverses associations ou groupements locaux à caractère social utilisant le Centre Social, d'autre part, composent cette Assemblée.

L'Assistante sociale assiste à ces travaux.

L'objet de cette commission est de faire des suggestions à l'Administration Municipale concernant l'amélioration du fonctionnement proprement dit du Centre social, ainsi que la coordination des diverses activités et les moyens à mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins sociaux et familiaux de la population.

Voulant étendre encore davantage le champ de la collaboration avec la population, le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 avril 1967, décidait la création de plusieurs commissions d'études sur des problèmes bien spécifiques : Commission de la circulation; Commission d'étude d'aménagement d'un port de plaisance à Trentemoult; Commission d'étude pour l'aide à domicile et l'organisation et le fonctionnement du futur logement-foyer pour Anciens; Commissions d'étude pour un programme d'activités culturelles; Commissions des sports.

Les séances de travail de ces commissions ont montré la volonté d'engager le dialogue qui anime la Municipalité.

Ces commissions sont, par leurs avis, utiles à la collectivité qui a le plus grand besoin de ces opinions fondées sur l'expérience. Elles sont également le moyen de souder et d'unir tous ceux qui veulent mettre au service de la collectivité leur savoir et leur dévouement.

COUVERTURE  
ZINGUERIE  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
CHAUFFAGE  
TOUS SYSTÈMES  
AIR CHAUD  
VENTILATION

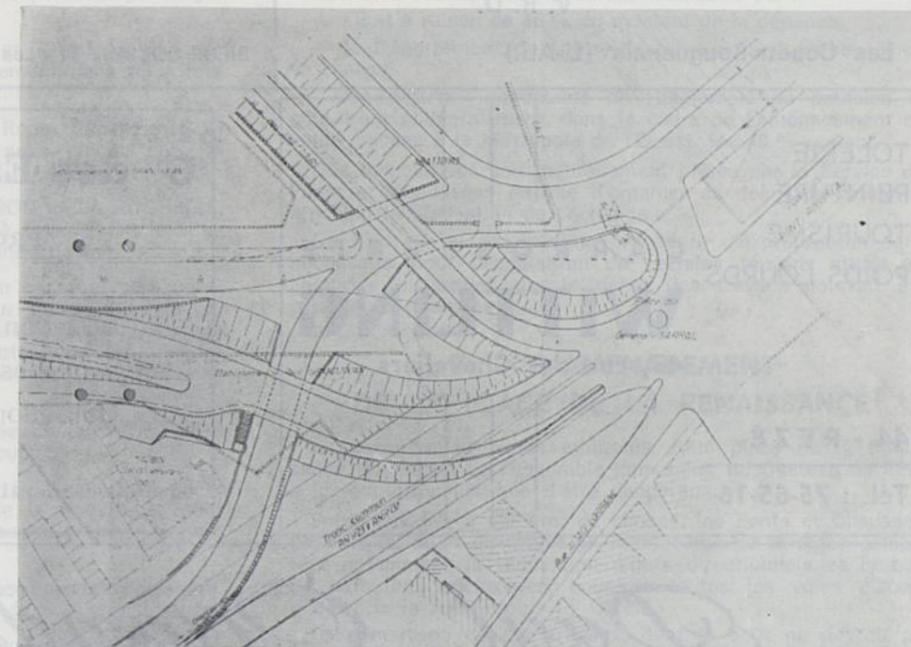
**PAPON & MESNIL**

Société à responsabilité limitée au capital de 21 100 F

5, rue Dos-d'Ane — NANTES

Téléphone : 75-60-16

## les grands travaux de voirie à Rezé



Plan du futur échangeur, place Sarrail

(Cliché X...)

### A. — L'ÉCHANGEUR DE CIRCULATION

#### PLACE SARRAIL

De tous les travaux de voirie qui seront entrepris dans notre commune au cours des cinq prochaines années, l'échangeur de circulation prévu place Sarrail, au débouché du Pont de Pont-Rousseau, sera certainement le plus important.

Cet échangeur fera partie d'un ensemble d'aménagements routiers destinés à améliorer les conditions de circulation à partir de la Métropole d'équilibre vers le Sud-Ouest du Département.

Les travaux comprendront :

1° Le doublement de la chaussée de la Route Nationale 23, entre la place Sarrail et le carrefour de la Bouvre en Bou-

guenais, bien connu des automobilistes le dimanche soir.

2° L'échangeur de la place Sarrail.

3° L'élargissement de la rue Dos d'Ane.

Au V° Plan, c'est-à-dire dans l'immédiat, doivent être exécutés :

1° Le doublement de la Route Nationale 23, tel qu'il est indiqué ci-dessus,

et une partie de l'échangeur de la place Sarrail, évalué aux environs de 5 000 000 de francs.

Cette première étape de la construction de l'échangeur consistera essentiellement en :

a) un pont à construire sur la Sèvre, à quelques mètres en aval du Pont-Rousseau existant.

Ce pont supportera une circulation en sens unique vers le Sud-Ouest. Sa chaussée comportera trois voies entre trottoirs de 3 mètres de largeur utile chacun.

ATELIERS DE CONSTRUCTION MECANIQUE  
Etudes et réalisations de machines spéciales  
suivant spécification

Ponts roulants  
Appareillage de levage  
85, rue Jean-Fraix - REZÉ-LES-NANTES - Tél. 75-66-46

**B. LEDONNÉ**

ENTREPRISE DE VIDANGE

**J. LE FLOCH**

33, route des Sorinières — REZÉ

Tél. : 75-46-57 Rezé

# BRETHOME & Cie

Société à responsabilité limitée  
AU CAPITAL DE 200 000 F

Tél. : 75-50-99

Travaux publics  
et particuliers

TERRASSEMENTS

Siège Social :

ROUTES  
V. R. D.

Les Couëts-Bouguenais (L.-Atl.)

# SOCIÉTÉ DES ENROBÉS MODERNES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 160 000 F

ENROBES

- A CHAUD
- A FROID
- COLORES



USINE :

Tél. : 125 BOUGUENAIS

SIÈGE SOCIAL : 44 - Les Couëts - BOUGUENAIS - Tél. : 75-50-99

TOLERIE  
PEINTURE  
TOURISME  
POIDS LOURDS

CARROSSERIE

## WITTLING

47, rue des Chevaliers

44 - REZÉ

Tél. : 75-65-16

# C<sup>ie</sup> des Eaux et de l'Ozone

PROCÉDÉS M. P. OTTO

Gestion de Services municipaux

Traitement des eaux potables et industrielles

Utilisations industrielles de l'ozone

4 rue du Général Foy Paris 8 Téléphone 522 78 90

# Paul Grandjean

TOUS TRANSPORTS ET DÉMÉNAGEMENTS

COLLECTE ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS URBAINS

Téléphone : 75-68-48 Nantes

LOCATION MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS

# LOCA-MAT

André BOIREAU 44 VERTOU - NANTES SUD

TELEPHONE  
(40) 78-40-41  
Nantes 3 lignes groupées.



C.C.P. Nantes 121-79  
R.C. Nantes 54.A 574



# Entreprise NOUËL

3, rue du Grand-Tertre

BOUGUENAIS -- Tél. : 22

CARRIERES DES PONTRAUX

BOUGUENAIS -- Tél. : 75-54-72

CARRIERES DE LA GERBAUDIÈRE

St-PHILBERT-de-BOUAIN (Vendée) - Tél. 20

A la sortie de cet ouvrage, les véhicules pourront se diriger dans trois directions différentes :

— vers la zone industrielles de REZÉ et TRETEMOUT par la rue des Abattoirs qui restera sensiblement dans sa forme actuelle,

— vers PAIMBOEUF et PORNIC, par la Route Nationale N° 23 dont la chaussée actuelle deviendra à sens unique vers le Sud-Ouest,

— vers l'aérodrome de CHATEAU-BOUGON et LA ROCHELLE, par une voie à construire se raccordant à l'avenue de la Libération, à la hauteur de l'accès aux magasins Prisunic.

b) Cette dernière voie passera sous un pont qui sera construit sur le terrain situé à proximité de la Station Shell et qui permettra le passage de la 2<sup>e</sup> chaussée de la Route Nationale N° 23 en provenance de la Bouvre. Cette dernière viendra ainsi aboutir à l'extrémité Sud du pont de Pont-Rousseau actuel.

Ce pont aura une longueur de chaussée de 8 mètres entre deux trottoirs de 2 mètres de largeur chacun.

c) Enfin, pour permettre le passage de la 2<sup>e</sup> chaussée de la Route Nationale N° 23 en provenance de la Bouvre, le pont existant au-dessus de la gare de Pont-Rousseau verra sa largeur doublée.

Il convient de préciser que la rue Alsace-Lorraine deviendra, à l'issue de ces travaux, en sens unique du Sud vers le Nord.

La réalisation de la première étape sommairement décrite ci-dessus accroîtra considérablement la sécurité et la commodité de la circulation, puisque le cisaillement entre les courants de véhicules empruntant la Route Nationale 23 d'une part (vers PORNIC) et la Route Nationale 23 bis (vers LA ROCHELLE) d'autre part, et qui causent tous les embouteillages que connaissent les usagers, sera supprimé par :

- le croisement des deux voies à deux niveaux,
- et les deux ouvrages à sens unique sur la Sèvre.

Les piétons n'ont pas été oubliés par les auteurs du projet puisque toutes les chaussées seront bordées de trottoirs et les traversées de la R.N. 23 et de la R.N. 23 bis seront assurées par des passages souterrains de 3 m de largeur avec accès par escaliers et rampes pour voitures d'enfants.

La deuxième étape qui s'inscrira au début du VI<sup>e</sup> Plan verra la suppression du cisaillement que provoque le croisement de la rue des Abattoirs avec la R.N. 23. Il y aura, là aussi, un carrefour à deux niveaux.

Ces diverses opérations seront financées par :

- l'Etat à raison de 45 % du montant de la dépense,
- le Département de Loire-Atlantique qui en prend 15 % à sa charge,

— les diverses communes de l'agglomération nantaise qui couvriront collectivement, dans le cadre de l'aménagement des voies d'accès à la Métropole de l'Ouest, les 40 % restant

Des dispositions sont actuellement prises par le Service des Ponts et Chaussées en vue d'entamer au début du printemps prochain la réalisation de l'échangeur.

Ce n'est qu'au cas où une procédure d'expropriation serait nécessaire pour l'acquisition de certains terrains situés sur l'emprise du projet que le début des travaux pourrait être retardé de quelques mois.

## B. — L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA RENAISSANCE

Le carrefour de voies multiples situé place de la Renaissance, à l'entrée de l'ensemble immobilier du Château de REZÉ, a la réputation justifiée d'être dangereux.

Pour remédier à cet état de choses, les Ponts et Chaussées ont mis au point un projet de remodelage de la place comportant notamment la réalisation d'îlots directionnels et la pose de huit feux trichromes, bouclant toutes les voies d'accès, y compris la rue Francis Le Carval.

Le démarrage de ces travaux, dont le coût ne devrait pas être inférieur à 120 000 francs, pourrait être effectif au printemps de 1968 après approbation du projet et de son financement par le Conseil Municipal.



### GARAGE G. MAUGET

5 bis, rue du Petit-Choisy

Tél. 75-65-45 - 44 - PONT-ROUSSEAU

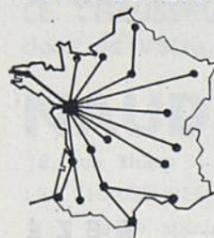
VENTE - REPARATION - MECANIQUE - ELECTRICITÉ

Modelage industriel - Hélices - Maquettes

## René MÉNARD

Rue de la Basse-Ile - REZÉ-LES-NANTES - Tél. 75-56-49

### S. N. T. A. R.



## SOCIÉTÉ NANTAISE DE TRANSPORTS ET D'AFFRÈTEMENTS ROUTIERS

Denrées périssables - Autres marchandises - Détails gros tonnages - Toutes destinations

SERVICE JOURNALIER NANTES - BORDEAUX - SUD-OUEST - NANTES - LILLE - NORD

GROUPAGES — CAMIONNAGE — ENTREPOTS

Rue de la Basse-Ile — 44 - REZÉ-LES-NANTES

Proximité Zone industrielle

Tél. : 75-70-20 - 75-70-69

LE SEUL GRAND MAGASIN DE LA RIVE GAUCHE



**prisunic REZÉ**

6, avenue de la Libération

Tél. : 75-45-69

**PRISUNIC : qualité - prix**

**entreprise  
nantaise  
de transports**

les spécialistes du déménagement  
par route - fer - mer

GARDE-MEUBLES — ENTREPOTS

1, rue Saint-Denis - NANTES - Tél. 71-20-32



**INSTALLATIONS  
SANITAIRES**

PLOMBERIE — CHAUFFAGE CENTRAL

**P. PAPET**

Petite avenue de Longchamp -- NANTES -- Tél. 74-00-06

**ACHETEZ MOINS CHER !**

**ACHETEZ "LECLERC" !**

dans son nouveau magasin à surface doublée

- DES PRIX
- DU CHOIX
- DE LA QUALITÉ

**CENTRE LECLERC TEXTILES**

12, RUE PIERRE-CHÉREAU — NANTES

14, RUE ALSACE-LORRAINE — REZÉ

Station « SHELL » — Voitures occasion  
toutes marques

NECKAR

AUSTIN B.M.C.

AUTOBIANCHI

Achat — crédit — reprises

**garage c. hamon**

29-31, rue A.-Briand — REZÉ — Tél. 75-65-52



## Maison de retraite de Mauperthuis

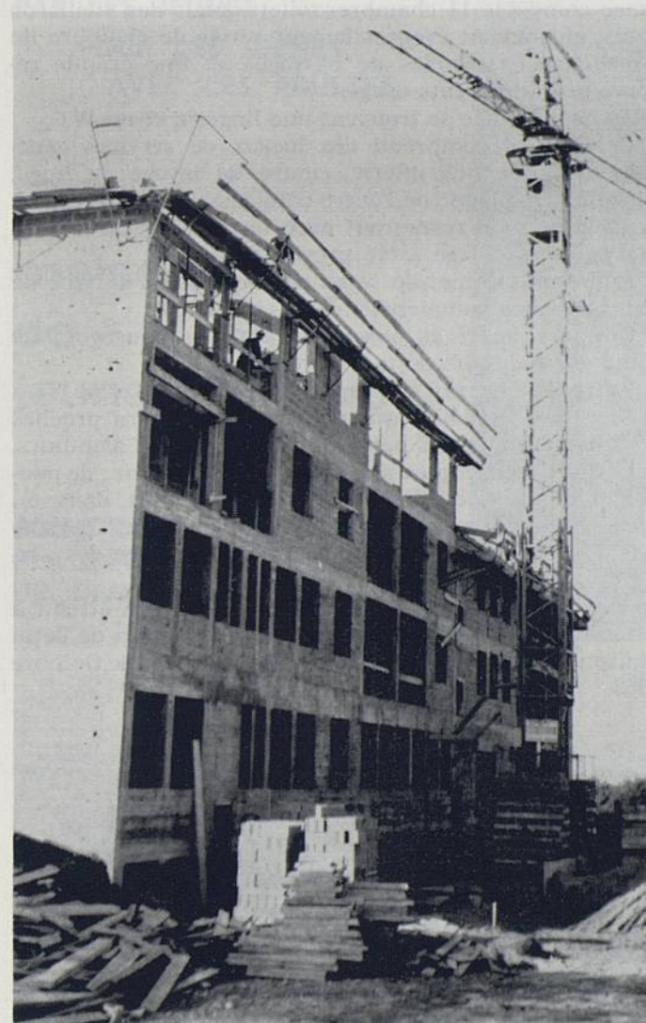
La construction des bâtiments destinés aux Logements-Foyers pour personnes âgées est entrée dans sa phase active. Après des études et des accords réalisés sur le plan matériel et sur le plan financier avec les différents Services : Sécurité Sociale - Département - Ministère de la Santé, etc., le gros œuvre s'élève au lieu dit « Mauperthuis », en bordure de la voie S.N.C.F. NANTES-PORNIC, à proximité de la Cité du Château de Rezé.

Cette réalisation donnera à environ 60 vieillards le plaisir de vivre dans un cadre confortable, à l'abri de tous soucis matériels, entourés de soins vigilants et dévoués. Un restaurant confortable, une grande salle de loisirs avec télévision, un service sanitaire, des chambres claires, permettront aux usagers de voir la vie avec optimisme, satisfaits des conditions d'existence qui leur seront dispensées.

Le parti adopté pour les Logements-Foyers comprend : 1 grand bâtiment de 4 étages orienté Est-Ouest, et une grande salle de distraction orientée Nord-Sud.

Ces bâtiments sont édifiés sur un terrain d'environ 4 450 m<sup>2</sup> ; ils sont conçus suivant deux axes dont le point d'intersection est le grand hall d'entrée. Le grand axe, d'une longueur de 49 m 60 commande le grand bâtiment et comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et 4 étages ; le petit est perpendiculaire et ne comprend qu'un rez-de-chaussée à usage de salle de réunion et de distraction.

Le grand hall d'entrée commande, d'un côté le service de restauration avec tous les locaux annexes tels que : cuisine, office, réserve, caves en sous-sols, et..., et l'autre côté le Centre Médico-Social et les loisirs. Per-



(Cliché X...)

**LE CHASSEUR DE PONT-ROUSSEAU  
donc le vôtre...**

**NAUDIN-BERNARD**

18, rue Thiers — PONT-ROUSSEAU — Tél. : 75-69-64

LES CHAUSSURES POUR TOUS - Du choix, de la qualité

Rayon spécial orthopédique  
Dépositaire des Chaussures BALLY SUISSE

**QUINCAILLERIE GENERALE**

**Sté MOREAU-VITRIS et Fils**

OUTILLAGE — SERRURERIE  
FERRONNERIE

20, rue Félix-Faure - REZÉ - Tél. 75-64-21

**SUPERMETAL** - Machines à facturer et comptables  
**A. B. DICK** - Offset de Bureau  
 Bancs de reproduction -- Photocopieurs

## J. VERIGNEAUX

4, rue Suffren - 44 — NANTES — Tél. 71-62-57

pendiculairement à ces deux services et axés sur le hall d'entrée se trouvent la grande salle de réunion et vestiaire.

Ces trois activités sont dirigées du hall d'entrée par un bureau de Secrétariat avec standard téléphonique, bureau de Direction et salon d'attente.

Dans le hall d'entrée se trouve un grand escalier desservant les quatre étages, et également le sous-sol; un ascenseur est prévu pour le service de ces 6 niveaux.

Le Centre Médico-Social comprend : le salon d'attente, le dispensaire et le cabinet médical; un salon de coiffure est prévu à la suite, ainsi qu'un bureau d'aide sociale.

Le service-loisirs est composé d'une salle de bibliothèque-lecture, une salle à usage d'ouvroir, une grande salle pour les jeux, radio, télévision; à ces services-loisirs peut être rattachée la grande salle de réunion située de l'autre côté du hall d'entrée, et un atelier de bricolage situé au sous-sol.

Extérieurement, une grande terrasse est prévue pour le repos en plein air; elle peut être reliée directement avec le restaurant.

Toutes ces activités destinées, aussi bien aux résidents qu'aux vieillards de l'extérieur, sont groupées sur le rez-de-chaussée, permettant ainsi une organisation rationnelle.

*Etages* : (1-2-3-4) : c'est la partie intime du bâtiment entièrement affectée aux logements.

Ils comportent 30 appartements, 11 chambres individuelles, le logement du Directeur, 2 chambres pour personnel.

Parmi les 30 logements, 12 sont affectés aux personnes seules, et se composent chacun d'une salle de séjour avec loggia, cuisine, bloc sanitaire, entrée. Les 18 logements restants sont destinés aux ménages. Chacun de ces logements comporte : une salle de séjour, loggia, cuisine, bloc sanitaire et 1 chambre.

Au premier étage est prévue une infirmerie de 8 lits répartis dans deux salles, une chambre d'isolement et un bloc sanitaire d'hygiène, et une salle de 2 lits pour isolement.

Au 4<sup>e</sup> étage se trouvent : d'un côté (Sud) un appartement pour la Direction; de l'autre côté (Nord) une série de deux chambres avec toilettes pour le logement

du personnel, ainsi qu'un bloc sanitaire-hygiène. Cet étage comporte 11 chambres-toilette pour des vieillards seuls, et pouvant éventuellement servir de chambre de dépannage (personnes de passage), et une grande réserve pour différents usages.

A chaque étage se trouvent une lingerie et un W.C.

Le sous-sol comprend des locaux de services généraux tels que : chaufferie, centre de lavage de linge, séchoir, repassage; de l'autre côté des locaux de réserve et cave pour le restaurant avec un escalier direct. Un atelier de bricolage a été prévu au sous-sol.

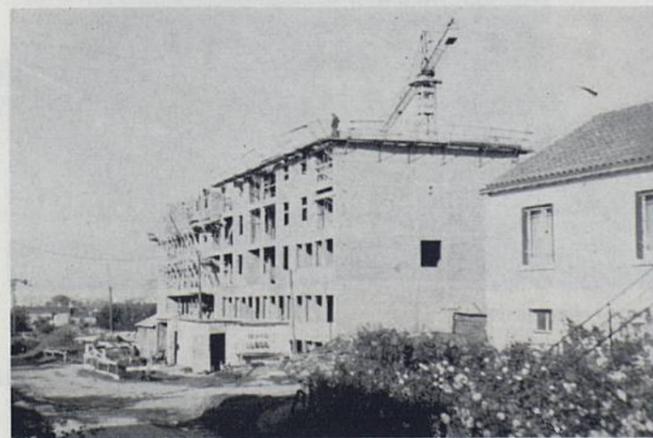
Enfin, un Cabinet de soins pédicure et un service de bains-douches complètent le sous-sol.

Un parc fleuri et boisé permettra aux usagers de jouir des bienfaits de la nature.

Entre les heures de repas, une liberté totale sera laissée aux vieillards qui pourront voir leurs proches ou amis, ou faire des petites promenades aux alentours.

Les buts recherchés par la Municipalité sont : de pouvoir loger un certain nombre de vieillards dans un ensemble résidentiel et de faire bénéficier ces personnes âgées et celles habitant dans le quartier des services collectifs organisés pour elles.

Nous espérons que le but humanitaire sera atteint à la satisfaction de tous, grâce à la construction de cette Maison dont l'ouverture peut être espérée en Octobre 1968.



L. Maison de Retraite.

(Cliché X...)

PÂTISSERIE — CONFISERIE

23, rue Alsace-Lorraine, 23  
 PONT-ROUSSEAU

**B. AMAND**

SPECIALITÉS DE PIÈCES  
 MONTÉES

Tél. : 75-45-34

**ENSEIGNES**  
**Pallières**  
 CREATION-EXECUTION

Atelier : 2 bis, rue  
 des Chevaliers  
 Bur. : 54, rue Thiers  
 PONT-ROUSSEAU  
 Tél. 75-63-90

SERIGRAPHIE

**underwood**

ECRIT MIEUX...

DURE LONGTEMPS



**Ets VERIGNEAUX**

4, RUE SUFFREN

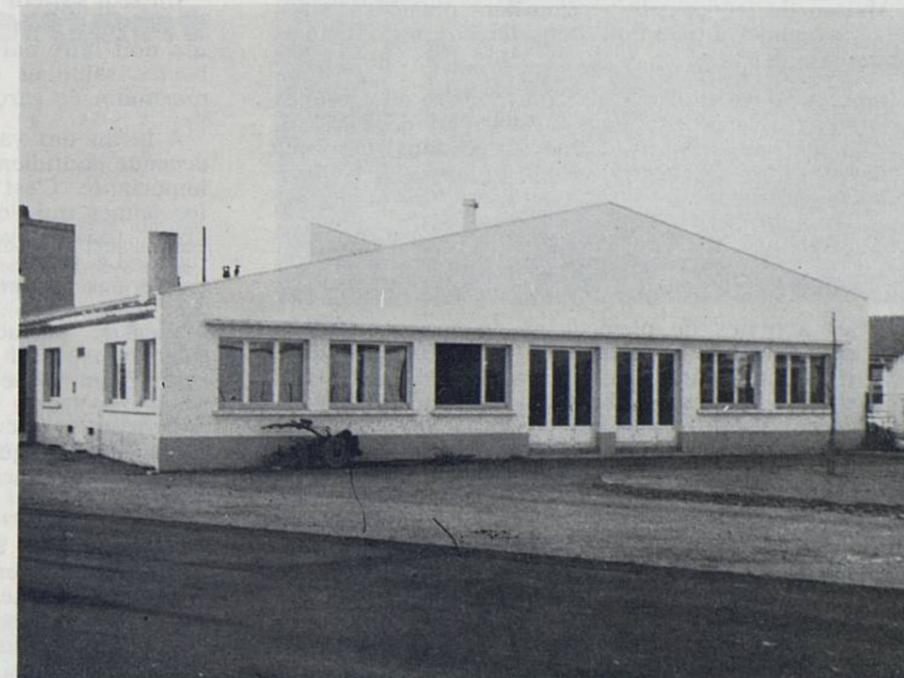
Tél. 71-62-57 — NANTES

Distributeur officiel

PAR LES JEUNES,  
 POUR LES JEUNES,  
 AVEC LES ADULTES,

La  
 maison  
 de  
 jeunes

POINT DE RENCONTRE  
 PLATE-FORME DES CITOYENS  
 DE DEMAIN



(Cliché X...)

### HISTORIQUE

Voulue par des jeunes venus de milieux différents mais réunis pour une même cause, la Maison de Jeunes Municipale, ouverte à tous, est aujourd'hui une réalité.

Si son ouverture est encore très récente, ses réalisations restreintes, beaucoup de garçons et de filles de la commune s'y retrouvent déjà dès que les libèrent l'atelier, le bureau ou le lycée.

En Septembre 1966, l'adjudication pour la construction est passée, et l'animateur permanent prend son poste. L'Association « Maison de Jeunes d'Education Populaire » est créée; provisoirement sont mis en place un Conseil d'Administration et un Bureau, responsables de l'utilisation et de la gestion des locaux mis à la disposition par la Municipalité.

Les jeunes Rézéens déjà organisés dans les différents clubs de quartiers forment un Conseil de Gestion et d'Animation provisoire et des Commissions de Travail, afin d'élaborer le fonctionnement interne de la Maison, d'en prévoir son équipement ainsi que le matériel que nécessiteront les activités pouvant être envisagées raisonnablement.

Les organismes financiers, les élus municipaux et les futurs utilisateurs suivent conjointement les travaux et de petites modifications sont suggérées et adoptées; la construction sera terminée en Mai 1967.

Dès la mi-Juin, la *Maison des Jeunes* recevra l'exposition « Hommage à Jean Lurçat » patronnée par le Centre Culturel Populaire; plus de 2 000 personnes venues admirer les œuvres du grand tapissier contemporain feront connaissance avec ce nouveau foyer de vie, non équipé à cette date.

AUTO-ECOLE DES 3 MOULINS  
 R 10 **Serge RONDEAU** R 8  
 12, avenue des Platanes — Tél. 75-40-37  
 Cours de code par projection

DECORS DE THEATRE LOCATION - VENTE  
**Marcel NEAU** DECORATEUR  
 131, rue Jean-Fraix - REZÉ - Tél. : 75-65-43  
 Montage de rideaux de théâtre en tous genres  
 Référence : « Théâtre de Rezé »

## SUD-AUTOMOBILE

Vente - Réparation - Dépannage

**J. IDELPHONSE**

Agent CITROEN

59, rue Charles-Rivière — REZÉ - 44 — Tél. 75-71-17

Alors que le matériel arrive progressivement, les vacances se préparent activement ; pendant 2 semaines en Août, 15 filles et garçons découvrent les joies du camping et une région attachante : Le Roussillon. A la même époque, 25 jeunes Allemands sont reçus par la Maison de jeunes ; ils y séjournent plusieurs jours, puis sont guidés à travers le Département par de jeunes Rezéens.

Déjà, ce nouveau lieu de rencontre attire des groupes étrangers : des sportifs allemands venant de BREME, des Polonais qui passeront une soirée dans un Foyer Rezéen. Toutes ces visites seront prétextes à veillées, contacts, échanges.

Un groupe de jeune Rezéens retrouvera d'autres Allemands et des Tchécoslovaques lors d'un séjour sur les bords du lac de Constance.

Si les activités de plein-air et de vacances furent favorisées par une concentration des efforts pendant l'été, il fallait pourtant faire le point dans les autres secteurs dès le début de Septembre : matériel, locaux, animateurs.

Tout de suite sont mises au calendrier : des séances de ciné-club, des veillées-débats, des sorties-spectacles ; les activités manuelles se répartissent les ateliers : travail de la terre (céramique, émaux) du cuir, du fer, du bois, du cuivre ; possibilités de s'exprimer et de créer. Un atelier s'emploiera à rendre plus accueillante la Maison, par la décoration et la mise en valeur des différentes réalisations et informations.

L'information est voulue très large et permanente ; elle sera soutenue par des adeptes de la photographie. Des expositions de peintures, d'affiches, de photographies et d'objets artisanaux et artistiques pourront mieux faire connaître, ou les résultats obtenus au sein de la Maison, ou le talent d'artistes les plus divers.

L'art dramatique, le mime, le chant, la danse, seront également abordés de façon régulière, sans toutefois en minimiser les difficultés.

Les activités de plein air et de vacances ne peuvent être écartées lorsque l'on s'adresse à un milieu urbain particulièrement défavorisé. L'évasion, l'aventure, la découverte, le goût du risque, autant de mots qui passionnent l'adolescent, pour quelques heures un dimanche, pour un week-end, pour des vacances ; la Maison des Jeunes s'efforcera de mettre sur pied des activités

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

## Marcel DUPOND

30 bis, rue Victor-Fortin — REZÉ — Tél. 75-42-68

qui fassent oublier la monotonie d'une vie de plus en plus distante de la nature et de ses richesses : vie sous voile, randonnées, varappe, sports nautiques et de détente, enquêtes, etc...

Un seul secteur ne pouvait être structuré et organisé de la même façon : celui de l'animation de la Maison, qui doit faire naître à travers la vie du Foyer une ambiance saine et chaleureuse qui puisse satisfaire le maximum de garçons et de filles.

A la fin des vacances, l'ouverture de la Maison est devenue quotidienne ; tout de suite la fréquentation est importante. C'est la période de la recherche ; il y a les jeunes qui l'ont voulue, il y a ceux qui la découvrent, tous ne voient pas cette Maison de la même façon. Le Foyer s'anime ; les échanges s'amorcent, le cercle des adhérents s'élargit.

Rien de spectaculaire, mais un nouvel esprit se fait jour, ce n'est ni celui d'un groupe d'amis choisis, ni celui d'une masse blasée et résignée.

C'est un esprit réaliste où chacun a fait des concessions jugeant qu'il était impensable qu'avec un tel atout — la jeunesse — cette entreprise ne puisse pas être menée.

Ensemble, les attitudes sont nouvelles, les idées se confrontent, les expériences se partagent, une action est entamée. Elle ne sera pas isolée, refermée sur elle-même ; tous ceux qui sont convaincus que la jeunesse peut et doit apporter sa contribution à l'édification du monde de demain seront invités et associés à cette entreprise.

Elle ne doit laisser personne indifférent ; le dynamisme et l'action constructive de la jeunesse permettent de présager de l'avenir d'une cité et même d'un peuple. Dans certains pays, des grandes voies sont tracées, les jeunes construisent ; ailleurs c'est l'impasse, les issues sont incertaines, les vraies valeurs s'estompent ; les jeunes penchent pour l'indifférence ou le nihilisme.

Si vous voulez savoir si le ciel va s'obscurcir ou si au contraire le soleil éclairera tous les fronts, éclaboussant au-delà des limites de la commune, allez consulter de temps à autre le baromètre situé Allée du Dauphiné ; la Maison de Jeunes de Rezé est prête à vous accueillir et à montrer son vrai visage.

TOLERIE AUTOMOBILE

CHAUDRONNERIE **J. RABILLER**

Réparations de radiateurs  
PONT-ROUSSEAU-LÈS-NANTES (L.-A.)  
74, rue Thiers - Tél. : Rezé 75-62-06

CAMPING - SPORTS - BATEAUX  
Exposition permanente - Crédit Cetelem

à la borne

10, rue A.-Briand — REZÉ — Tél. 75-44-82

## L'équipement sportif

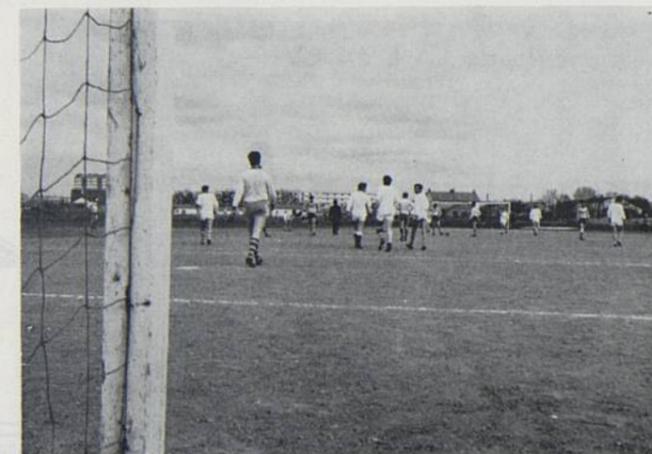
En 1959, la nouvelle Municipalité avec pour chef de file, M. PLANCHER, se trouva devant une situation difficile, tant était grande l'indigence de la Commune en matière d'équipements sportifs. Il n'existait pratiquement rien si ce n'était le terrain vague de la rue de Monti, borborygme permanent qu'il était impossible d'assimiler à une aire de jeu. L'indignation était grande, les reproches violents et nombreux mais les responsables demeuraient sourds à toutes les récriminations.

La nouvelle Municipalité prit conscience de cet état de fait et s'efforça d'y remédier malgré les difficultés de tous ordres, tant il est vrai que dans ce domaine si particulier il y a loin des désirs aux réalisations.

Pour les plus jeunes, le recrutement de trois moniteurs permit, dans les écoles, la pratique quotidienne de l'éducation physique et l'initiation aux sports d'équipe tels que hand-ball, volley-ball et basket-ball.



(Cliché X...)



(Cliché X...)

En dehors des heures scolaires, trois gymnases équipés d'une façon rationnelle reçoivent les sociétés locales selon un calendrier et un horaire minutieusement établis.

Deux autres salles au moins vont être construites dans un proche avenir.

Parallèlement, la création d'un Stade Municipal fut envisagée. A moins de 1 000 mètres du Château, un terrain de 11 hectares fut acquis à l'amiable.

D'ores et déjà, il est nécessaire de faire le point de ce qui a été réalisé. Un premier terrain de football-rugby, qui se trouvera placé dans l'ensemble définitif, a été aménagé.

Pour permettre l'entraînement, un second terrain provisoire a été doté d'un éclairage suffisant, et dans des locaux préfabriqués ont été installés vestiaires, bureau d'arbitre et douches.

Cet ensemble est placé sous la surveillance de M. HAUMONT dont chacun se plaît à reconnaître la patience et l'amabilité. Dans l'immédiat, deux autres terrains provisoires ont été aménagés sommairement dans la zone industrielle.

Le nombre de joueurs et la multiplicité des équipes rendront nécessaire, dans un avenir proche, la création de nouvelles aires de jeux. C'est ainsi que la Municipalité a envisagé d'acquiescer de nouveaux terrains dans le quartier de Ragon au lieu-dit « Les Poyaux ». Cependant, le nombre important de propriétaires (morcellement excessif) rend les tractations difficiles.

Dans un avenir très proche, l'aménagement du Stade Municipal va entrer dans une phase active. Après de multiples adjonctions ou suppressions ou modifications de toute nature, l'ensemble a été enfin homologué et la première subvention d'ores et déjà accordée.

Faisons maintenant des vœux pour que, le feu vert étant donné, rien ne vienne contrarier la réalisation.

## Chantier André et Paul AUBIN

Construction de Yachts en tous genres

Hivernage - Entretien - Réparations

Dépositaire de LANAVERRÉ

110, rue de la Basse-Ile -- REZÉ-LÈS-NANTES (L.-A.)

Téléphone 75-40-26

NANTES - STRASBOURG - NANTES

SERVICE HEBDOMADAIRE

Tél. : à Rezé 75-49-22 — Tél. : 36-47-82 à Strasbourg

Transports **LERAY Francis**

62, rue de la Chesnaie - REZÉ-LES-NANTES



**airflam**

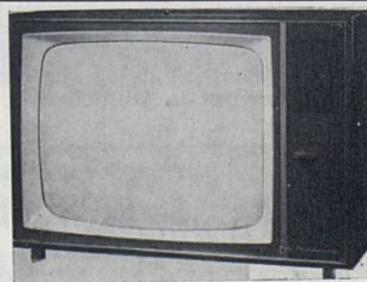
RIBET-DESJARDINS

**ANELECT**

G. BARDET et G. ROUSSEL 79, rue du Jaunais Téléphone : 75-69-72

PLOMBERIE - SANITAIRE  
ELECTRO-MENAGER  
ELECTRICITÉ GENERALE  
RADIO - TELEVISION  
CHAUFFAGE CENTRAL  
ET AIR PULSÉ

Service après vente



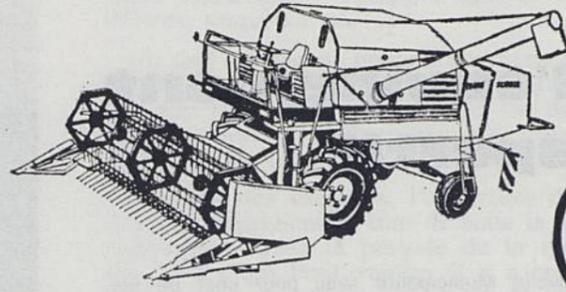
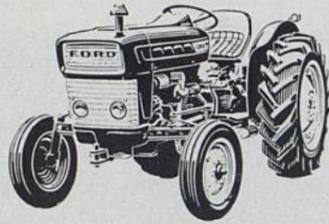
## NANTES - MOTOCULTURE

Le seul spécialiste de tous VOS problèmes agricoles

**Zone Industrielle de Rezé** Téléphone : 75-54-00

Tracteurs de 34 à 64 CV

De la machine du particulier à la moissonneuse-batteuse d'entreprise



**SIMCA SUD-LOIRE**  
**Ets BLAIN et Cie**

Concessionnaires

102, RUE E.-SAUVESTRE

REZÉ-LES-NANTES - Tél. 75-41-34

Tôlerie - Peinture - Mécanique  
Pièces détachées  
Station-Service dépannage



**centre distributeur**  
**E. LECLERC**

ALIMENTATION — REZÉ — 23, rue Félix Faure

**LA VRAIE DISTRIBUTION**

PEINTURE AUTOMOBILES

**G. NORMAND**

11, rue Maurice-Jouaud — 44 - REZÉ-LES-NANTES  
Téléphone : 75-49-11

## L'Éclairage public à Rezé

L'éclairage au gaz qui existait autrefois dans certaines artères de la Commune a été peu à peu remplacé par des luminaires électriques.

En 1957, il existait 613 points d'éclairage et, pour 1960, on peut retenir le chiffre de 620 appareils.

En 1960, la nouvelle Municipalité a décidé de faire procéder à l'amélioration de l'éclairage public et organisé un concours entre divers fournisseurs d'appareils à ballon fluorescent. Le système Holophane type cuiller ARO fut retenu. Il faut alors décider que seuls ces appareils seraient commandés afin de normaliser les installations et que les appareils jusqu'alors utilisés (lanternes B.B.T. à incandescence), démontés lors de la rénovation de l'éclairage des grands axes, seraient remis en état et serviraient à l'éclairage des voies secondaires.

Chaque année, des sommes importantes furent consacrées à la transformation et à l'aménagement des réseaux :

— 1960	14 586 F
— 1961	16 256 F
— 1962	91 372 F
— 1963	45 245 F
— 1964	13 055 F
— 1965	16 477 F

En décembre 1965, un recensement général fut opéré par le Service Technique. Il y avait alors 1267 points d'éclairage dont 596 de type fluorescent.

La modernisation des réseaux se poursuit chaque année en partant du principe d'équiper en priorité, de lanternes à fluorescence, les grands axes de circulation.

En 1966, la dépense d'aménagement fut de 62 275 F et, pour 1967, la dépense d'aménagement prévisible de 25 000 F.

Actuellement, 19 km de voies sont dotées d'appareils fluorescents (125 watts) et 5 km d'appareils modernes provisoirement équipés d'ampoules incandescentes (150 watts).

Les anciens appareils sont répartis sur l'ensemble des autres voies communales (ampoules de 100 ou 150 watts).

Le dossier soumis à la Préfecture pour 1968, selon les directives du Conseil Municipal, porte une prévision de travaux de l'ordre de 100 000 F et est susceptible d'être subventionné à 10 %. Il s'agit des travaux suivants :

### 1. — ECLAIRAGE DE LA R.N. 137

Tronçon Rivière, Sauvestre, Sorinières jusqu'à la limite de l'agglomération.

TRANSPORTS

Bois - Charbons  
Fuel domestique  
Dépôt « Butagaz »  
« Propagaz »

**A. CROUE**

67, rue Henri-Barbusse  
REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)  
Tél. : 75-61-17



(Cliché X...)

2. — Travaux de renforcement et pose de nouvelles armoires INDISPENSABLES à la bonne exploitation du réseau.

### 3. — ECLAIRAGE POUR LA DESSERTÉ DU C.E.S. PETITE LANDE

— Rues Charron, Augustin-Mouillé et F.-Bregeon ;  
— Rue J.-B.-Tendron (jusqu'au carrefour Chêne-Creux) ;  
— Rues du Chêne-Creux, des Trois-Moulins jusqu'au carrefour Tendron.

### 4. — RUES DE LA CHESNAIE ET DE L'AERODROME.

### 5. — PONT DE LA MORINIÈRE.

Parallèlement à l'extension du réseau d'éclairage, il a fallu poursuivre l'équipement en armoires de commande, eu égard à l'obligation faite par l'E.D.F. d'harmoniser les postes de commande avec les postes de transformation et de supprimer les chevauchements de réseaux.

En 1961, il existait 14 armoires de commande et, en 1967, nous en avons 27.

En 1968, trois nouvelles armoires seront nécessaires et deux autres devront être transformées.

La consommation électrique des réseaux a progressé en conséquence :  
— 1960 : 194 611 kilowatts — Dépense : 40 931 F  
— 1966 : 450 000 kilowatts — Dépense : 71 547 F

L'entretien du réseau a fait l'objet d'un appel d'offres entre diverses maisons spécialisées et l'Entreprise MAINGUY de VERTOU a vu, en 1966, son contrat renouvelé (Conseil Municipal du 29 janvier).

Elle est chargée de passer deux fois par mois (aux alentours des 1<sup>er</sup> et 15) pour procéder aux remplacements des lampes défectueuses et à toutes remises en ordre. Bien entendu, des interventions sont prévues, hors des dates mensuelles, à la réquisition de la Police ou du Service Technique lorsqu'il y a urgence, accident, dérèglement d'horloge ou de feux de carrefour (coût annuel : 11 760 F, plus fournitures).

MANUFACTURE DE TUYAUX EN CIMENT — PARPAINGS AGGLOMÉRÉS  
CARREAUX ET DALLES EN MOSAÏQUE DE MARBRE — CLOTURES EN CIMENT  
BASSINS — PLANCHER OMNIA — TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**Etablissements REFFE**

45, rue Alsace-Lorraine — REZÉ — PONT-ROUSSEAU — Tél. 75-66-54 - 75-61-95



## STE ALICOT

Gérants : A. LECANU, J.-C. HERVÉ

CHAMP-DE-MARS

89, rue de la Basse-Ile - REZÉ  
Tél. 75-62-24 et 75-53-71  
Rezé-lès-Nantes

NANTES



## cartonnages de l'ouest

66 & 68, RUE JEAN-JAURÈS - TÉL. 75-63-45  
REZÉ-LÈS-NANTES

pour vos emballages, une fabrication de qualité

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITÉ

## Ets Gilbert MAINGUY

138, rue de la Fontenelle-Beautour — VERTOU (L.-A.)  
Tél. : NANTES 75-56-55 + lignes groupées

Lignes aériennes Basse et Haute Tension - Poteaux bois et béton armé  
Canalisations souterraines - Eclairage public - Poste de transformation  
Equipements industriels : Installations Habitations - Immeubles et  
Magasins - Services Dépannage et Entretien, etc...

## REPARATIONS AUTOMOBILES

Toutes marques  
Voitures neuves et occasion - Toutes marques

## Cyprien BARANGER

Rue du Docteur-Nogue - PONT-ROUSSEAU - REZÉ  
Téléphone : 75-61-34

L'équipement rationnel médicalement contrôlé, le cadre agréable et aussi la gentillesse des Monitrices-aide-maternelles ont pour beaucoup contribué à ce succès.

# les activités à caractère social

Lors de la parution du dernier Bulletin Municipal, l'immeuble « Centre Social » était en cours de construction et c'est en Février 1967 qu'il fut inauguré par l'Administration Municipale en présence de nombreuses personnalités dont M. Abel DURAND, Président du Conseil Général et M. TRUFFANDIER, Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale.

A l'angle des rues de Touraine et de Provence, face aux bureaux de la Sécurité Sociale, il est de par sa situation géographique et sa vocation le centre et le ralliement de tout ce qui est ou a un but social ou familial.

Dès l'entrée, à droite, se trouvent les Services Sociaux qui sont, du point de vue strictement administratif, placés sous la

direction de Mme BONNET, Assistante Sociale de la Commune et directement responsable devant le Maire et le Secrétaire Général.

En face, la C.R.I.F.O. occupe plusieurs bureaux mis à sa disposition par la Municipalité.

Les locaux de la Halte-Garderie complètent le rez-de-chaussée alors qu'à l'étage se trouvent groupés la bibliothèque et les différents cours d'enseignement ménager.

Au sous-sol, deux salles ont été réservées à différents groupements dont les activités sont d'ordre strictement familial.

Tous les différents services regroupés dans le Centre sont l'émanation même de tout ce qui a, dans la commune et à différents titres, un caractère social. Chacun de ces services est en continuelle extension et ce, à l'image de la Commune.

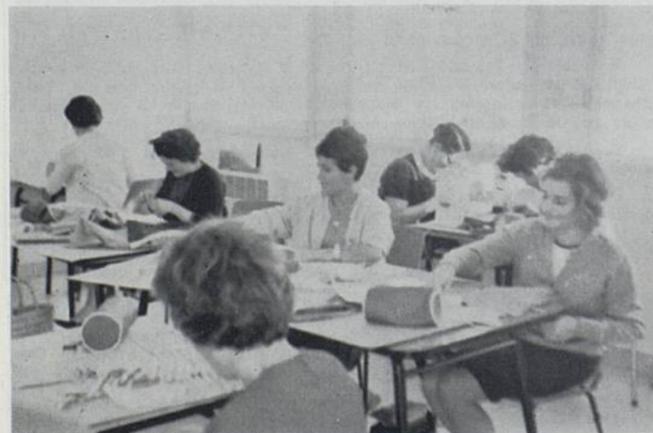
A ce sujet, et sans allusions malveillantes, l'évolution du service des repas aux Anciens est symptomatique. A l'occasion de Noël, en 1959, une centaine de repas étaient préparés dans un baraquement. Cette année 700 Anciens ont été servis au Foyer, toujours plus agréable et confortable. 400 colis ont été remis à ceux qui ne pouvaient se déplacer. La construction du Centre et notamment ces chiffres témoignent de l'intérêt porté par l'ensemble du Conseil Municipal aux œuvres sociales en général et aux Anciens en particulier.

Une Commission pour la gestion et le fonctionnement du Centre Social a été créée.

Elle est composée, d'une part, de représentants de la Municipalité choisis plus particulièrement au sein de la Commission du Service Social et, d'autre part, de représentants des divers Groupements ou Associations à caractère social et utilisant plusieurs salles mises à leur disposition.

Le Maire en est le Président ; l'assistante sociale municipale fait partie de cette Commission.

Son rôle est de faire des suggestions à l'Administration Municipale concernant l'amélioration du fonctionnement proprement dit du Centre Social ainsi que la coordination des diverses activités et les moyens à mettre en œuvre pour répondre pleinement aux besoins sociaux et familiaux de la population.



Cours d'enseignement ménager

(Cliché X...)



## IRENYL

SPECIALITÉ LINGERIE  
SORTILEGE

21, place Pierre-Semard  
Carrefour de Pont-Rousseau — REZÉ - 44

## ENCADREMENTS par spécialiste

41, rue ALSACE-LORRAINE  
PONT-ROUSSEAU

MECANIQUE - ELECTRICITÉ - STATION DE GRAISSAGE

## GARAGE Claude MARIET

86, rue du Moulin-à-l'Huile  
REZÉ-LÈS-NANTES (L.-A.) Téléphone : 75-48-70



Les locaux de la Halte-Garderie

(Cliché X...)

Le règlement et les conditions d'accueil sont affichés à l'entrée et leur rigidité n'exclut pas toutefois que certaines situations particulières soient examinées avec la plus grande et bienveillante compréhension.

C'est en Février 1967 que ce service a pris le départ et c'est assez timidement, durant les premiers mois, que se sont présentées les mamans. Depuis et bien souvent, le chiffre journalier maximum a été atteint et après 10 mois de plein exercice, le nombre de 2 000 a été dépassé.

ALIMENTATION GENERALE

## HAMON

97, rue Aristide-Briand - REZÉ - ☎ 75-43-71

PEINTURE

VITRERIE

PAPIERS PEINTS

MOQUETTE ET PLASTIFEUTRE

## G. DAUNIS

13, rue Agaisse  
TRENTEMOULT-LÈS-NANTES  
Tél. : 75-42-44

CHASSEURS... Naturalisation en tous genres

## J.-P. MOGET

Naturaliste diplômé  
85, rue Aristide-Briand — REZÉ

TROIS - MOULINS

LOUSSOUARN — Tél. : 75-65-77 — REZÉ (L.-A.)  
Mise au point - Carburant - Allumage  
Super carburant - Essence - Gas-oil - Mélange 2 temps  
Lavages - Graissages - Pulvérisations  
Accumulateurs - Pneus

Esso



## STATION SERVICE Mobil Michel COESLIER

AGENCE RENAULT  
44 - LES SORINIERES  
MAGASIN - EXPOSITION PERMANENTE

Garage : Tél. 10 Station : Tél. 66  
Banque : Crédit Lyonnais, 34 60 109 H  
R.C. 57 à 245 - R.M. 1110 65 44



## la bibliothèque municipale



(Cliché X...)

Depuis deux ans, les nouveaux bâtiments du Centre Social ont permis d'accueillir les installations de la Bibliothèque Municipale trop à l'étroit dans la vieille maison de la rue Victor Fortun.

Deux grandes salles, au premier étage, largement éclairées par de vastes baies vitrées ont été aménagées avec des rayonnages et un mobilier neuf et moderne, apportant aux usagers toutes facilités pour choisir et échanger leurs livres.

Le nombre des abonnés augmente régulièrement et, parallèlement, celui des volumes qui dépasse 6 000 à l'heure actuelle.

Le choix des ouvrages tient compte des suggestions orales ou écrites des lecteurs, qu'ils soient adultes ou adolescents. Les jeunes trouvent ainsi un éventail considérable de livres qui, paraît-il, font aussi le bonheur des parents. Ce qui fait dire, avec Descartes, « que la lecture des bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne découvrent que les meilleures de leurs pensées ».

La Commission Municipale chargée du fonctionnement de la bibliothèque est composée de six membres,

trois élus et trois désignés par le Ministère de l'Éducation Nationale :

MM. MAROT, 1<sup>er</sup> Adjoint, *Président*  
RAFFIN, Conseiller, Délégué titulaire,  
DAVID G., Conseiller, Délégué suppléant,  
FONTENEAU, Directeur d'École Publique  
(Retraité)  
DUCLOS, Directeur de l'École Privée St-Joseph,  
TOURILLON, Instituteur retraité.

Elle se réunit plusieurs fois par an avec M. ALLARD qui assure avec bonheur et compétence les fonctions de bibliothécaire et toutes les questions concernant la « vie » de l'organisme y sont traitées et consignées dans un rapport remis à l'Administration Municipale.

### JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Le Jeudi de 14 h à 16 h  
Le Samedi de 15 h à 18 h  
Le Dimanche de 10 h à 12 h

### PRIX :

Coût de l'abonnement : 1,50 F par trimestre  
Droit d'inscription : 1,00 F

POUR TOUTE LA PHOTO

### STUDIO DELACOUR

Vente photo-ciné  
Mariages - Reportages - Portraits  
7, rue A.-Briand - REZÉ - Tél. 75-66-88

BAR — TABACS — JOURNAUX — PAPETERIE

### J. ROBERT

2, place J.-B.-Daviais — REZÉ — Tél. : 75-62-88



## vannerie des trois moulins

500 m2 EXPOSITION

C. H. BRIAND

Artisan diplômé de l'École Nationale de Vannerie

Magasin et Ateliers : 31, rue Siméon-Foucault  
44 - REZÉ-LÈS-NANTES Téléphone : 75-65-87

## le nouveau cimetière de la classerie

Depuis quelques années se faisait de plus en plus sentir, en raison de l'accroissement de la population de notre Ville, la nécessité d'ouvrir un nouveau cimetière.

Ceux qui existent ayant atteint leur capacité maximum, les solutions de dépannage auxquelles s'est arrêtée la Municipalité ne pouvaient avoir pour effet que de retarder les conséquences d'une telle situation.

Aussi l'Administration Municipale a-t-elle été amenée à rechercher un terrain suffisamment vaste dans une zone encore vierge de toute construction, présentant, point capital, des conditions géologiques satisfaisantes, c'est-à-dire un sol convenant à l'usage particulier prévu.

Son choix s'est porté sur la Classerie, lieu dit situé à l'Ouest du quartier de La Houssais, à la limite de Rezé et de Bouguenais.

Les acquisitions étant désormais faites, c'est dès les premiers mois de l'an prochain que démarreront les travaux nécessaires à la réalisation d'une première tranche de 50 000 mètres carrés, pouvant recevoir un peu moins de 2 500 tombes sur les 7 500 que comptera le cimetière lorsqu'il sera achevé.

Ces travaux comporteront en outre l'aménagement des accès (restauration du chemin de La Classerie, parking), l'enlèvement de la couche de terre arable sur toute la surface de la future nécropole, les très importants drainages nécessaires à la première tranche, et l'édification d'un mur de clôture de 841 mètres.

En outre, une maison destinée au gardien et à sa famille sera construite de l'autre côté de la voie, sur le terrain où sont actuellement progressivement mises en place les pépinières municipales.

Pour rompre la monotonie des tombes et les trop sinistres alignements que connaissent nos nécropoles surpeuplées, de nombreux points verts seront aménagés dans le futur cimetière, qui sans prétendre rivaliser avec les véritables parcs que sont les cimetières américains, présentera une modification sensible par rapport à ce que nous avons connu jusque-là en la matière dans notre ville.



FLEURS - ARTICLES FUNERAIRES

### H. ORTAIS

4, rue Félicien-Thomazeau  
REZÉ-LÈS-NANTES Tél. 75-63-18

MINOTERIE DE SAINT-JOSEPH NANTES - ST-JOSEPH

### G. PERRUCHAS

Dépôt départemental « Solulait - Alzo »  
24, rue du Chêne-Creux - REZÉ-LÈS-NANTES, 75-67-84

## MAGASIN CELAMOD

Gaines et Soutiens-gorge - Robes - Manteaux - Tailleurs  
Pantalons - Bonneterie - Chemiserie

Articles cadeaux enfants -- Articles deuil

Ancienne Maison BUAUD-BATTUT

**G. LE GALL**, Successeur

15, rue A.-Briand — SAINT-PAUL - REZÉ

LOU - TRIUMPH - VITOS - VALISERE  
LE BOURGET - MINUIT - LORELYNE  
EDWIGE - EMINENCE - PETIT BATEAU  
3 MATELOTS - D.D., etc...  
REMISE FAMILLES NOMBREUSES

## REZÉ

### la plus ancienne ville de la Loire-Atlantique

La Commune de REZÉ, située au confluent de la Loire et de la Sèvre, est la plus ancienne ville du département dont l'emplacement soit connu avec certitude.

Le Bourg de REZÉ couvre les ruines de « Ratiatum », capitale d'un pays gaulois. Des vestiges de voies gallo-romaines, entre le bourg et Ragon, des débris d'une ville gallo-romaine entre le Grand Clos et les Couëts, des poteries gauloises, des ustensiles de ménage, des monnaies romaines ont été trouvés, lors des fouilles entreprises pour la construction de la nouvelle église de REZÉ, en 1858-1867. Le pays de « Ratiatum » est devenu depuis le pays de Retz, et le nom de Ratiatum est devenu REZÉ.

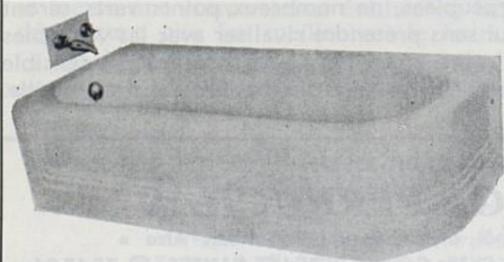
Vers 340 naquit, à REZÉ, saint Lupien; la chapelle Saint-Lupien, près du bourg, marque l'emplacement de son tombeau.

En 1132, REZÉ était une paroisse; l'abbaye de GENESTON, fondée en 1148, reçut le Prieuré de Saint-Lupien.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les habitants de REZÉ payaient un droit de billot de un dixième sur les vins vendus au détail. En 1476, les seigneurs de REZÉ servaient dans l'armée française à la suite de Rohan.

En 1511, les pêcheurs, obligés de quitter la « Fosse de NANTES », allèrent s'installer en partie dans l'île des Chevaliers.

En 1672, la Seigneurie de REZÉ fut réunie à celle de la Chalonnière, où existe actuellement le Château de REZÉ, puis érigée en comté, en faveur de Yves de Monti. A cette époque, une coutume voulait que les nouveaux mariés dépendant du fief de la Maillar-



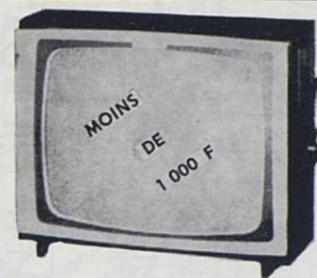
COUVERTURE  
ZINGUERIE  
PLOMBERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGE CENTRAL

**MARCEL GRIPPAY**

80, rue Jean-Jaurès - PONT-ROUSSEAU - REZÉ-LÈS-NANTES (L.-A.) -  
Tél. 75-65-75

Entreprise fondée en 1898



TELEVISION - DISQUES - ELECTRO-MENAGER

Electricité générale

**PHILIPS - GRUNDIG - INDESIT** etc

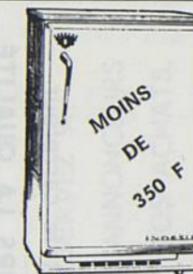
LES PLUS GRANDES MARQUES — LES MEILLEURS PRIX  
DU MARCHÉ COMMUN

Service Après-Vente assuré dans les 24 heures

**J. ROY**

Gérante des  
Ets GILLARD

16, rue A.-Briand - REZÉ  
Tél. 75-63-68



nantes et sa banlieue

dière s'acquittassent du droit de « quintaine », en donnant au seigneur un jambon, une pièce de bœuf, 3 pots de vin et une miche et demie de pain blanc.

Le passage en bac de Trentemoult à l'Hermitage, qui existait déjà, fut concédé à trois habitants de Trentemoult le 27 novembre 1891. Les concessionnaires répondaient de la recette, et devaient en verser le montant au receveur du district.

La commune était traversée par les voies ferrées de NANTES à PAIMBOEUF et de NANTES à LEGE (qui, depuis, ont été supprimées). Elle était séparée par une rivière, le Seil, et, pour traverser cette rivière, deux ponts furent construits : le pont de Rezé et celui des Couëts. Ces deux ponts étaient grevés d'un droit de péage racheté par le Département, en 1879.

Le nom de « Seil », donné au bras de la Sèvre, qui coulait depuis Pont-Rousseau jusqu'aux Couëts, semble attester son antiquité (paraît venir de « Salix », lieu planté de saules dont la rive était bordée).

Les îles de Trentemoult et des Chevaliers, qui ne font plus qu'une actuellement, ont été formées par les sables de la Loire. Sous la Révolution, l'île de Trentemoult avait reçu le nom de « l'île de la Liberté »; la Haute-Ile et la Basse-Ile étaient : « l'île des Patriotes » et « l'île de l'Egalité ».

En 1793, la commune fut témoin des combats qui eurent lieu vers les Trois-Moulins, entre les armées vendéennes de Charette et républicaines de Canclaux. Quelque temps plus tard, l'armée de Mayence commençait, de REZÉ, la campagne terrible qui devait se terminer le 23 septembre 1793 par la défaite des Vendéens à SAVENAY.

Les Sorinières dépendaient alors de REZÉ, mais les habitants de ce village demandèrent, vu leur éloignement, à en être séparés.

Actuellement, des châteaux d'époque ont disparu pour faire place à des immeubles collectifs.



SAVONNERIE clair BERNARD

1, rue des Chevaliers

REZÉ-LÈS-NANTES

Téléph. : 75-68-61



LA PUBLICITÉ  
NOUS PERMET  
DE VOUS OFFRIR  
CETTE REVUE...

# MEUBLES DARLOT

57, rue Alsace-Lorraine

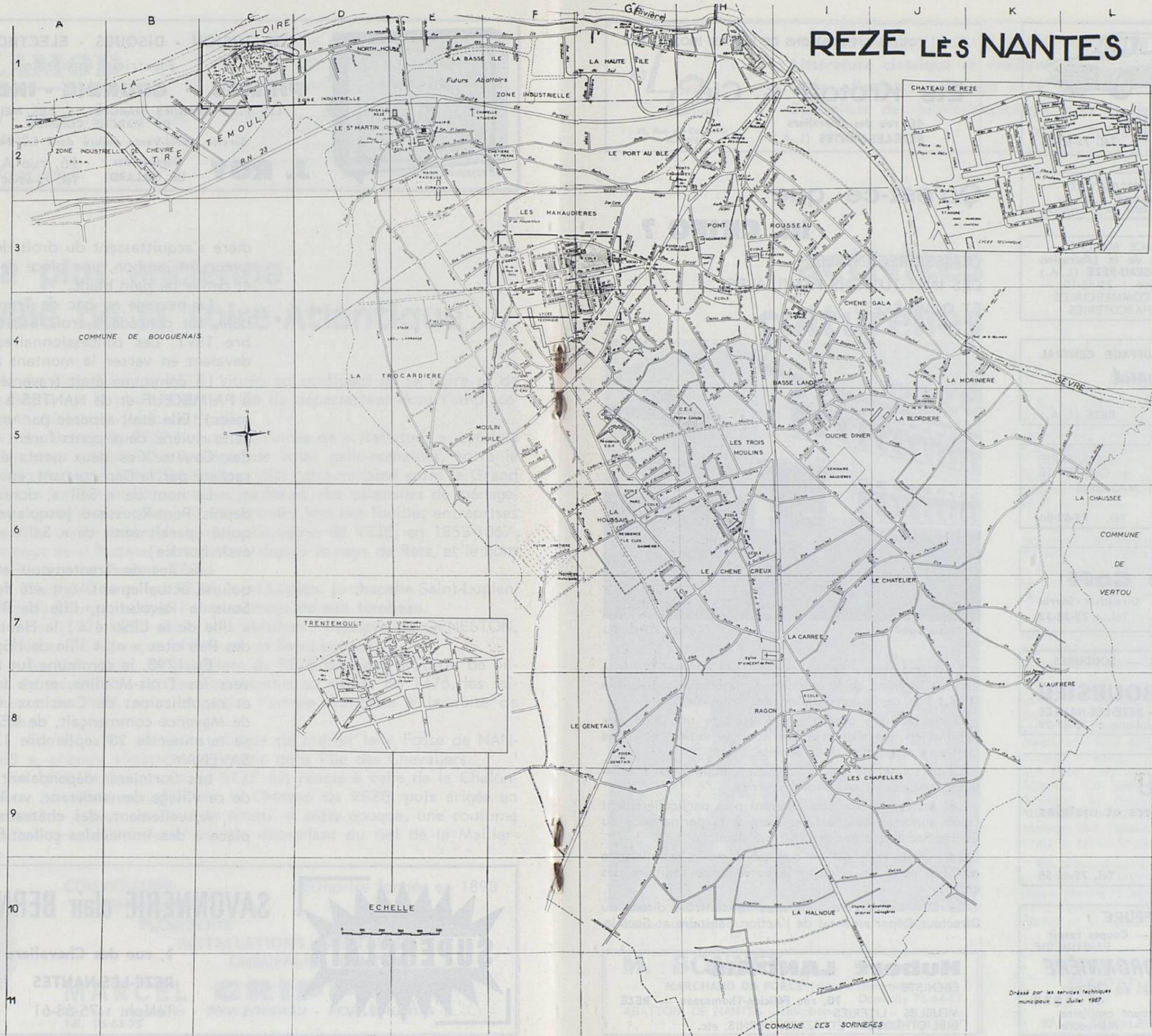
Tél. : 75-60-40



ÉBÉNISTE

entre le pont Rousseau et le carrefour

... VOUS AUREZ TOUJOURS LA QUALITÉ



Dessiné par les services techniques  
municipaux - Juillet 1967



WELCOMME  
PERNELLE

BONNETERIE - D.D. 3 MATELOTS

LINGERIE - VITOS - VALISERE - LOU

LAINES - BAS

2, rue de la Chesnaie

LA CROIX-DE-REZE



Bas D D

# FARANDOLE

... RESERVEZ A

VOS ANNONCEURS

VOS ACHATS,

VOS TRAVAUX

AUTO-ECOLE

**L. DUPÉ**



Centre commercial du Château

REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)

Tél. 75-40-36

**A la Fortune du Pot - Restaurant**

49, rue Alsace-Lorraine — REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)  
Repas ouvrier, cuisine faite par la patronne

AGENCE DE LA LIBÉRATION, FACE MARCHÉ  
**C. ROBION** 71, avenue de la Libération  
PONT-ROUSSEAU-REZÉ (L.-A.)  
— Téléphone : 75-68-10 —  
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES  
SPÉCIALITÉS - BOUCHERIES - CHARCUTERIES

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE CENTRAL  
**Jean-Pierre Renaud**  
1, rue Henri-Barbusse  
INSTALLATIONS SANITAIRES REZÉ (L.-A.)

**RORTAIS - LE PAVEC et Fils** MENUISERIE  
CHARPENTE  
AGENCEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS  
Rue de l'Île-Macé  
Zone Industrielle de REZÉ Tél. : 75-62-04

CARROSSERIE  
PEINTURE **Jean Le Goff**  
21, chemin des Giraudais - Sèvres  
44 - NANTES — Tél. : 75-56-33

CHAUDRONNERIE — SERRURERIE — SOUDURES  
EN TOUS GENRES  
RAMPES - BALCONS  
FERS FORGÉS - VÉRANDAS **J. BOURSIER**  
68, rue A.-Briand - REZÉ-LES-NANTES  
Téléphone : 75-67-29

**A. PINEU**

Fabrique de sommiers et matelas  
Réfections

53, rue J.-B.-Vigier  
PONT-ROUSSEAU (44)

Tél. 75-45-55



**SALON DE COIFFURE**

Dames - Messieurs — Coupes rasoir  
PARFUMERIE

**Camille COUDRONNIÈRE**

Centre commercial du Château  
Tél. 75-42-03 44 - REZÉ  
Spécialiste traitement capillaire  
et coupe fillette — Manucure

TOUTES APPLICATIONS DE L'ACIER INOXYDABLE

**Ets Krotoff & Cie**

45, rue des Chevaliers  
REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)

## Qu'est-ce que la CRIFO ?

(CAISSE RÉGIONALE  
DES INSTITUTIONS FAMILIALES  
ET OUVRIÈRES)



Le Centre Social

(Photo PERNIGUEL)

C'est une œuvre privée chargée par le Ministère des Affaires Sociales, de la production maternelle et infantile (P.M.I.) et de la consultation des nourrissons.

D'une manière générale, elle apporte une aide aux familles en vue d'un meilleur épanouissement et d'une meilleure adaptation de la Société.

Le personnel de la C.R.I.F.O. se compose de 3 assistantes sociales et d'une puéricultrice.

Les assistantes sociales assurent plus particulièrement l'aide apportée aux familles, tant à la permanence du Centre Social que par des visites à domicile.

La puéricultrice est en quelque sorte la technicienne qualifiée pour les soins et la surveillance sanitaire des enfants.

La C.R.I.F.O. travaille sous le contrôle direct du Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale.

**Hubert LANDAIS**

ÉBÉNISTE  
10, rue Félicien-Thomazeau — REZÉ  
MEUBLES - LITERIES  
BIBLIOTHÈQUES - ÉTAGÈRES, VERNIS, etc.



vous trouverez : le PLUS GRAND CHOIX de livres français et étrangers  
**Littérature classique et moderne**  
Livres d'enfants - Disques « LE CHANT DU MONDE »  
Spécialiste des bibliothèques scolaires et de collectivités  
Tél. : 71-98-76

## activités culturelles à Rezé

Né en 1965 de la collaboration amicale et dynamique de militants d'Associations représentatives de la Cité, en accord sur une orientation commune, le Centre Culturel Populaire de REZE a ouvert sa seconde saison.

Une première étape permettait de présenter à un large public une série de manifestations variées, d'une indiscutable qualité artistique et à des prix populaires (5 F et 2,50 F).

Chanson poétique, Panorama de la Danse, Récital poétique alternaient avec le théâtre. Le Centre Culturel Populaire de REZE accueillait au Théâtre Municipal « L'Equipe » Théâtre du Travail, la Comédie de l'Ouest, le Centre National d'Art Dramatique Daniel SORANO de TOULOUSE, le Jeune Théâtre Africain.

L'exposition Lurçat présentée à la Maison des Jeunes offrait à 2 000 visiteurs de tous âges et de tous horizons l'enrichissante rencontre de chefs-d'œuvre de la tapisserie contemporaine.

La Jeunesse de REZE répond favorablement aux initiatives du Centre Culturel, où elle assume ses responsabilités. Un public chaleureux et fidèle, qui s'élargit, encourage ses efforts. Le bilan positif d'une première saison a permis d'envisager, à la lumière d'expériences diverses, la nouvelle saison 1967-1968. Notons que deux cars conduisent plus de 100 jeunes rezéens à Nantes, aux spectacles de la Comédie de l'Ouest. En octobre, le beau récital de la chanteuse Monique MORELLI était suivi d'un amical échange d'idées à la Maison des Jeunes d'Education Populaire. Ainsi s'ouvrait la seconde saison 1967-1968.

En Novembre, le quatuor féminin Margand et le pianiste Jacques HUGOT assuraient l'excellent programme d'une première soirée musicale, que prolongeait autour de J. HUGOT une Jeunesse conquise par le contact direct et le talent.



Le Quatuor MARGAND

(Photo UFOLEA)

**M. BONNET**

MARCHAND DE PORCS (gros - demi-gros)  
Domicile 75-64-17  
ABATTOIR DE NANTES - Téléphone : Abattoir 71-18-77

Tél. : 75-45-81

TRANSPORTS

**RICHARD père & fils**

S. N. C.  
37, rue Charles-Rivière, 37 REZÉ (44)

HORLOGERIE -- BIJOUTERIE -- ORFÈVRE

## Maison Georges LAUNEAU

31, rue Félix-Faure (carrefour)  
PONT-ROUSSEAU REZÉ Tél. : 75-65-71

Le 8 Décembre, une soirée d'authentique Folklore gitan « *Chants et Danses Flamenco* » précédait une première manifestation théâtrale.

En Janvier, « *En Pleine Mer* » pièce de MROZEK, introduction au jeune théâtre Polonais, était confrontée à « *VA et VIENT* » de S. BECKET, « *ORAISSON d'ARRABAL* » et à une pièce de boulevard « *La DELAISSEE* ». Ce spectacle, dans sa variété, permettait d'illustrer un aspect du théâtre de notre temps.

L'organisation d'une vie culturelle à l'échelon de la Cité sous-entend l'adhésion de la jeunesse et des travailleurs. Cette adhésion n'est pas spontanée, car l'accès aux loisirs passe par l'amélioration des conditions de travail et de vie. Mais l'accès à la culture demeure un droit — inséparable du droit au travail.

Le Centre Culturel Populaire souhaite collaborer efficacement en ce sens avec les organisations : Comité d'Entreprise, Associations de Parents d'Elèves... Maison des Jeunes et d'Education Populaire, et avec toutes les personnes intéressées, à la réussite de ces initiatives.

C'est dans ce but que le Centre Culturel a rendu publics les statuts élaborés et s'est donné des structures.

Ce fut l'objet de l'Assemblée Générale constitutive du 17 Décembre 1967 à laquelle étaient invitées toutes les organisations rezéennes représentatives de la Cité et des différents courants de pensée. Ces organisations ont largement répondu à l'appel des responsables du C.C.P.R.

Les Statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Un Conseil d'Administration de 18 membres est élu. Il sera complété par 15 membres de droit désignés par les différentes Associations représentant les grands courants éducatifs en accord avec l'orientation du Centre.

Le 9 Janvier le C.A. élit le Bureau et organisait des Commissions de travail.

Parmi les projets immédiats et les réalisations, il convient de noter :

— *Mars-Avril* : « Les Débats et Tables anglaises du CCPR » : Rezé : Petites maisons, Grands Ensembles - « Suffit-il d'un toit » ?

## A. L. MAINGUET

Société anonyme au capital de 1 350 000 F

NANTES - ANGERS - ORLÉANS - TOURS

SUIFS COMESTIBLES ET INDUSTRIELS  
GRAISSES ANIMALES

REZÉ — 3, rue des Chevaliers

Tél. : Nantes 75-68-14

## “ LE RENOUVEAU ”

10, quai Boissard - TRENTEMOULT - REZÉ-LES-NANTES

MERCERIE - BONNETERIE  
SPÉCIALITÉ LAINES PINGOUIN

— En Mars (25) Avril (7) : l'exposition « Architecture, Peinture Ininterrompue, Artisanat » présentée dans l'appartement témoin de la Maison Radieuse de Rezé.

— *Fin Avril* : Rencontre du Théâtre Populaire amateur : « Pique-nique en campagne », d'ARRABAL, par l'Equipe (Théâtre du travail) de Nantes ;

« La Cantatrice Chauve » de IONESCO, par la Compagnie « Les Copains » de Saint-Nazaire.

— *Vendredi 24 Mai*. — Récital Félix Leclerc. Le chanteur canadien, après son passage à *Bobino*, donnera un unique récital au théâtre de Rezé.

— En Juin : Exposition en collaboration avec la Maison de Jeunes et d'Education Populaire de Rezé et l'union des Arts Plastiques.

— 29 juillet - 16 août : Voyage en Pologne : « Visiter un pays, connaître les hommes » (690 F tous frais compris. S'adresser M.J.E.P., allée du Dauphiné, ou chez M. Paul MORIN, 5, allée de Bretagne, chaque soir de 19 h à 20 h).

\*\*

Le Centre Culturel Populaire de REZE, dans un esprit démocratique, entend œuvrer à préparer les conditions de l'avènement d'une véritable culture populaire, où le loisir de développement et de création permettra d'épanouir un être conscient et social.

C'est dans cet esprit que la Municipalité a décidé de créer une Commission d'Etudes pour un programme d'activités culturelles, où se retrouvent plusieurs animateurs du Centre Culturel Populaire de REZE. Tout ce qui touche ce domaine ne peut laisser indifférents les élus municipaux. M. le Maire de REZE assure d'ailleurs la présidence d'honneur du C.C.P.R.

Dans une cité en pleine expansion, la culture est indispensable à la promotion de l'homme et à son véritable bonheur. D'autres projets sont à l'étude, tels qu'un jumelage éventuel avec une ville étrangère, la réception à REZÉ de groupes de jeunes et d'adultes venant de différents pays.

Nous pouvons dire que rien ne sera négligé pour que REZE, qui a déjà entrepris de grandes réalisations sur le plan technique, devienne une cité harmonieuse dont les activités culturelles rayonneront bien au-delà de ses limites. Nous sommes prêts à associer toutes les bonnes volontés à cette tâche immense.

e<sup>ts</sup> J. Martin

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Rue du Seil — REZÉ-LES-NANTES

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT  
Julien et Jean-Baptiste MARCHAIS, entrepreneurs

## Henri MARCHAIS

Successeur  
3, place J.-B.-Daviais - REZÉ-LES-NANTES-44 - ☎ 75-62-23

## Société d'Economie Mixte Immobilière de la ville de REZÉ

Dans notre dernier Bulletin Municipal, nous avons donné divers renseignements concernant l'organisation et le fonctionnement de la S.E.M.I. de la Ville de REZÉ tout en précisant son rôle social.

Malgré des difficultés financières très importantes, la S.E.M.I. a réalisé sa 3<sup>e</sup> tranche de 70 logements. Tous ces logements neufs sont occupés à la satisfaction quasi unanime des résidents.

Il faut aussi signaler que cette 3<sup>e</sup> tranche a bénéficié de l'expérience acquise (après construction des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tranches) et cela vaut particulièrement pour les travaux de finition.

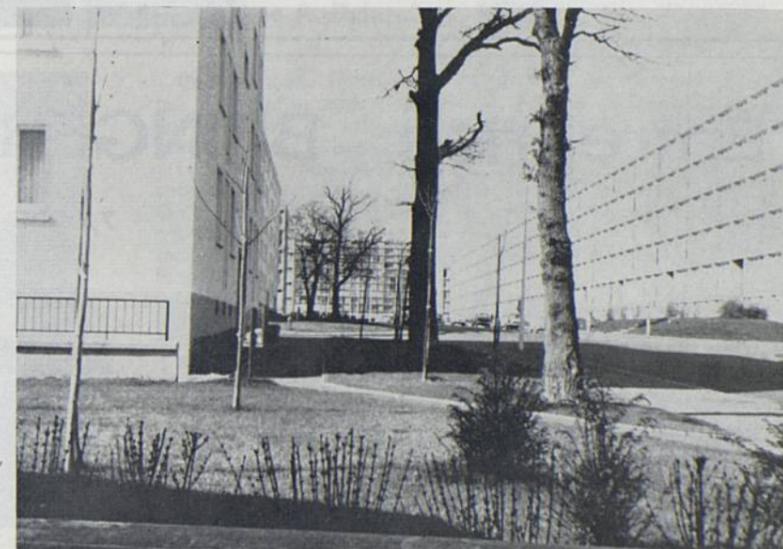
Les règlements d'accession à la propriété des logements construits par la S.E.M.I. se sont également modifiés depuis la création de cet organisme de construction. Au départ, les appartements devaient être attribués sous la forme d'une location-vente à terme. Ce mode d'attribution a d'ailleurs été pratiqué pour un important nombre de logements de la première tranche ; ensuite, le Législateur a décidé que les logements construits seraient attribués de suite et définitivement c'est-à-dire par une vente ferme. Il se peut d'ailleurs que, dans un avenir prochain, l'on revienne à la première formule.

Quoi qu'il en soit, le Statut de la copropriété des immeubles bâtis, dont les grandes lignes avaient été fixées par une loi du 10 Juillet 1965, a été concrétisé par un décret du 17 Mars 1967 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 10 Juillet 1965.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE, PLÂTRERIE, CARRELAGE

## GUILBEAUD ET BONNEAU

9, place Alfred-Radigois -- SAINT-SÉBASTIEN  
Téléphone : 75-61-57



(Cliché X...)

La loi du 10 Juillet 1965, dans son article 21 précise : un Conseil Syndical peut, à tout moment être institué, en vue d'assister le Syndic et de contrôler sa gestion.

C'est ainsi que, lors de la dernière Assemblée Générale des copropriétaires des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tranches, un Conseil Syndical fut créé. Il est présidé par M. FLOCH et se réunit chaque fois qu'un problème particulier se pose.

Les copropriétaires de la 3<sup>e</sup> tranche se sont également réunis en Assemblée Générale le 6 Mars 1968 et ont décidé la création d'un Conseil Syndical composé de trois membres. Ce Conseil Syndical est présidé par M. MORIN.

Fonctions du Conseil Syndical. —

1<sup>o</sup>) Il donne son avis au Syndic ou à l'Assemblée Générale sur les questions dont il se saisit d'office ou sur celles pour lesquelles il est consulté. Ce rôle d'assistance est important car le Conseil Syndical connaît souvent avant le Syndic les réactions de l'Assemblée Générale aux initiatives de l'agent d'exécution.

2<sup>o</sup>) Le Conseil Syndical contrôle la gestion du Syndic, notamment sa comptabilité.

3<sup>o</sup>) En cas d'initiative du Syndic pour l'exécution de travaux concernant « la sauvegarde » de l'immeuble, le Conseil Syndical intervient pour donner son avis sur le versement par les copropriétaires d'une provision destinée à financer le chantier.

4<sup>o</sup>) Enfin, le Conseil Syndical peut également recevoir une mission ou délégation de l'Assemblée Générale.

MENUISERIE — CHARPENTES — ESCALIERS

CLOISONS SECHES

Société anonyme Coopérative ouvrière de Production

## MENUISIERS CHARPENTIERS NANTAIS

LA ROBINIERE-EN-RAGON

REZÉ-LÈS-NANTES

Tél. : 75-49-59



### La maison de vos rêves

pour laquelle vous voulez ELEGANCE et SOLIDITÉ sera dotée de



demandez-les à votre menuisier

ou à

**FRANCIS LAMBOURG**

CHARPENTE - MENUISERIE

LA MONTAGNE

75 ans de sérieux et d'expérience à votre service

## Entreprise BRINGER et TONDUT

7, RUE CHARLES-PERRAULT

**REZÉ - IÈS - NANTES (44)**

Téléphone : 75-62-36

### REZÉ - SAINT - PAUL

EN COURS DE CONSTRUCTION

RESIDENCE LE PINIER

Appartements 2, 3, 4, 5 pièces principales, tout confort  
Moquettes dans les chambres - Garages et parkings  
PRIX FERMES ET DEFINITIFS  
Prime et prêt du Crédit Foncier sur 20 ans  
Prêt complémentaire jusqu'à 80 %

**SO. CO. GI.** Constructeur-Promoteur

13, rue de la Fosse

N A N T E S

Téléph. : 71-37-95

## LES CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL AU SERVICE DES FAMILLES



Votre adhésion à une de ces CAISSES vous permet de bénéficier de tous leurs services :

— POUR VOS DEPOTS : RENTABILITÉ - SÉCURITÉ - DISPONIBILITÉ

— POUR VOS EMPRUNTS : SIMPLICITÉ - ÉCONOMIE - SOUPLASSE

N'hésitez pas ! Devenez sociétaires de LA CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL

la plus proche de votre domicile :

Saint-Pierre-de-Rezé : 1, rue Georges-Grille

Saint-Paul-de-Rezé : 4, place Roger-Salengro

374 autres CAISSES dans le Département, toutes affiliées à la FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DE CRÉDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE (Téléphone : 74-16-00), 7, rue Evêque-Emilien, à NANTES, elle-même affiliée à la Confédération Nationale du CRÉDIT MUTUEL, 23, rue de la Paix, à Paris

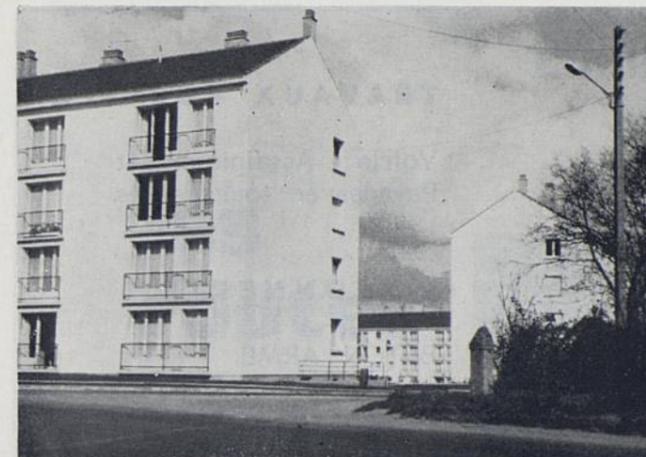
MENUISERIE — EBÉNISTERIE  
Meubles et cuisines lamifiés

**J. FOUCHARD**

9, place Levoyer

TRENTEMOULT - REZÉ

Tél. : 75-69-52



Immeuble de S.E.M.I.

(Cliché X...)

#### Fonctions du Syndic. —

La loi dit que les fonctions du Syndic peuvent être assumées « par toute personne physique ou morale ». Il est toutefois indispensable que la personne choisie soit juridiquement capable. Pratiquement, dans les grandes villes, le Syndic est une personne morale car les cabinets de Syndics professionnels sont généralement organisés sous la forme de Société.

Le Syndic (la S.A.C.I. — Département Gérance, pour les trois premières tranches de logements réalisées par la S.E.M.I.) a les attributions suivantes :

1°) Il engage et congédie le personnel du Syndicat et fixe les conditions de son travail.

2°) Il établit et tient à jour une liste de tous les copropriétaires avec l'indication des lots qui leur appartiennent.

Le Syndic est le détenteur des archives du Syndicat.

Il détient également les conventions, pièces, correspondance, plans, registres, documents relatifs au Syndicat.

Il tient la comptabilité qui doit être établie de façon à faire apparaître la position comptable de chaque copropriétaire à l'égard du Syndicat.

3°) Enfin, le Syndic est chargé d'établir le projet de budget à présenter à l'Assemblée Générale.

Notons également que les Syndics professionnels (c'est le cas de la S.A.C.I. Département Gérance agissant comme Syndic) sont assujettis à diverses formalités protectrices, telles que déclarations d'activité à la Préfecture, adhésion à une Caisse de cautionnement mutuel, etc...

## ETS BERGERE

BOIS DU NORD - DE PAYS - EXOTIQUES

25, avenue A.-Briand

REZÉ - LÈS - NANTES

Tél. 75-65-20 - 75-70-01

Parquets et lambris - Portes isoplanes

Panneaux contreplaqués - Menuiseries préfabriquées « SAFERM »

Fibre de bois - Agglomérés - Revêtements muraux « FRANPANO »

Graines - Plantes

Fleurs

Motoculteurs - Tondeuses

Plantes d'appartement

**H. LE HOUZEC**

62, rue A.-Briand — REZÉ — Tél. 75-64-97

Ceci exposé, revenons à la S.E.M.I. de la Ville de REZÉ qui doit entreprendre rapidement une 4<sup>e</sup> et dernière tranche de 170 logements toujours à construire dans le grand ensemble résidentiel du Château de Rezé.

Le Conseil Municipal a, en effet, dans sa séance du 16 Décembre 1967 autorisé le Maire à signer avec la S.E.M.I. de REZÉ une convention pour la construction de 4 immeubles collectifs n'excédant pas les normes prévues par la réglementation sur les primes et prêts spéciaux du Crédit Foncier de France.

Ce programme comportant 170 logements ainsi que les services communs y afférents est destiné, à priori, à l'accession à la propriété.

La répartition entre les différents types de logements est la suivante :

NOMBRE	TYPE	SURFACE	TOTAL
88	III	62 m <sup>2</sup>	5 456 m <sup>2</sup>
72	IV	72 m <sup>2</sup>	5 184 m <sup>2</sup>
10	V	88 m <sup>2</sup>	880 m <sup>2</sup>
			11 520 m <sup>2</sup>

L'étude financière prévisionnelle faite pour cette 4<sup>e</sup> opération fait ressortir une dépense totale de 9 851 600 F

Le financement est prévu comme suit :

#### I. — FINANCEMENT PRINCIPAL

Ce financement principal sera assuré par le prêt spécial à la construction du Crédit Foncier de France, prêt calculé conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 Mai 1965 ; montant total prévu : 4 822 800 F.

#### II. — FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

a) Apport initial pour l'acquisition des logements (les candidats devront effectuer un apport personnel de 2 000 F par pièce principale). Montant de l'apport : 1 204 000 F.

b) Prêt familial — Montant estimé du prêt familial : 1 556 800 F.

c) Prêt à long terme réalisé en principe auprès des Compagnies d'Assurances au taux de 7,50 % pour une durée de 15 ans. Montant des prêts à contracter : 2 268 000 F.

Notons enfin que le permis de construire pour cette 4<sup>e</sup> tranche de 170 logements est déposé au Ministère de l'Equipement et que, par ailleurs, une demande d'attribution de prêt du Crédit Foncier a également été déposée.

Si tout va bien, cette dernière tranche de construction d'immeubles collectifs dans le Château de Rezé démarrera dans le courant de l'été 1968.

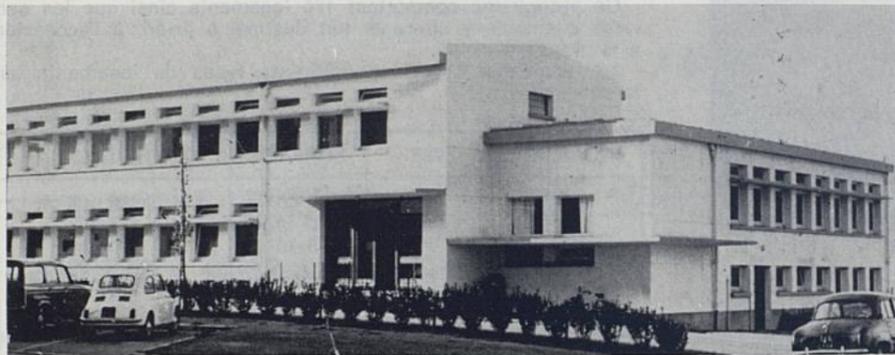
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS — PAVAGES — ROUTES — CANALISATIONS  
 Lotissements - Viabilité - Assainissement - Terrassements - Bordures en tous genres - Dallages

## Entreprise Paul BRETON et Fils

BUREAU : 58, rue A.-Briand — REZÉ — Téléphone : 75-61-76

## Routes & Batiments de l'Ouest

Société Coopérative Ouvrière de Production  
Fondée en 1933



### TRAVAUX PUBLICS

Voirie - Assainissement  
Pavages en tous genres

### MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ

SIÈGE SOCIAL :

26, rue Louis-Blanc - NANTES

Téléphone : 71-47-65 et 66

## LE CARREFOUR

PETIT IMMEUBLE — GRAND CONFORT

Appartements de 3, 4, 5 pièces

Prix définitifs - Travaux terminés

Visitez l'appartement modèle :

Place de la Libération

à REZÉ-LÈS-NANTES

# AGIM

CONSTRUCTEUR

## LA THEBAUDIÈRE

APPARTEMENTS DU 2 AU 6 PIÈCES

Avenue des Thebaudières

donnant route de Vannes

à l'angle du Super-Marché RECORD

APPARTEMENT MODELE SUR PLACE

Ouvert toute la semaine, dimanche compris

Devenez PROPRIETAIRE avec 4 000 F  
seulement

des mensualités égales à un petit loyer

(Primes et prêts du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE)

1, ALLÉE CASSARD  
NANTES  
Tél. 71-23-76 - 71-85-68



### G. BODIGUEL

Horticulteur

33, rue Charles-Rivière -- REZÉ

Spécialité de chrysanthèmes

Vente en gros et au détail

## les routes

La Commune est sillonnée par de nombreuses voies. Leur longueur totale est de plus de quatre-vingt-dix kilomètres, dont les 3/4 sont situés en zone urbaine. Elles sont classées en trois catégories :

a). — ROUTES NATIONALES : 7 km 500 — entretien à la charge de l'Etat. Construction de trottoirs payés par la Commune.

b). — CHEMINS DEPARTEMENTAUX : 13 km 500 entretien par le Département. Construction de trottoirs payés pour 67 % par la Commune.

c). — VOIRIE COMMUNALE : comprend les voies communales et les Chemins Ruraux. Longueur : 60 km. L'entretien et la construction de trottoirs sont à la charge entière de la Commune.

C'est un réseau important, qu'il convient de rendre ou de maintenir en bon état.

Malheureusement, beaucoup de ces voies sont encore bordées de fossés ; cela est anormal dans une Ville de plus de 30 000 habitants. La Municipalité y a pensé, et, chaque année, 300 000 Francs sont consacrés au remplacement de ces fossés par des trottoirs.

## S<sup>T</sup> NANTAISE DE METALLISATION

GAUTREAU et Cie

108, rue de la Basse-Ile  
REZÉ - 44

Tél. 75-46-12 - 75-56-67

Sablage de tous métaux - Bois - Verres - Matières plastiques

Métallisation - Zingage - Cadmiage - Etamage

Phosphatation - Bichromatation

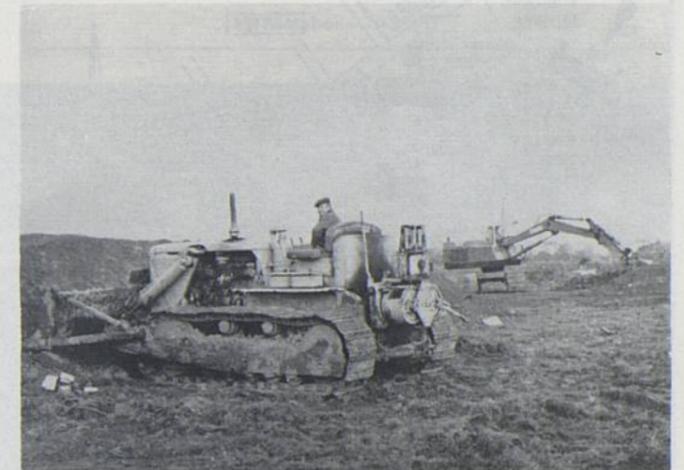
Revêtements plastiques spéciaux, alimentaires

Application de Rilsan - Epoxy - Polyéthylène

## Transports ETIENNE

SABLE — GRAVIER — MATERIAUX

37, rue des Chevaliers - REZÉ-LÈS-NANTES, ☎ 75-42-88

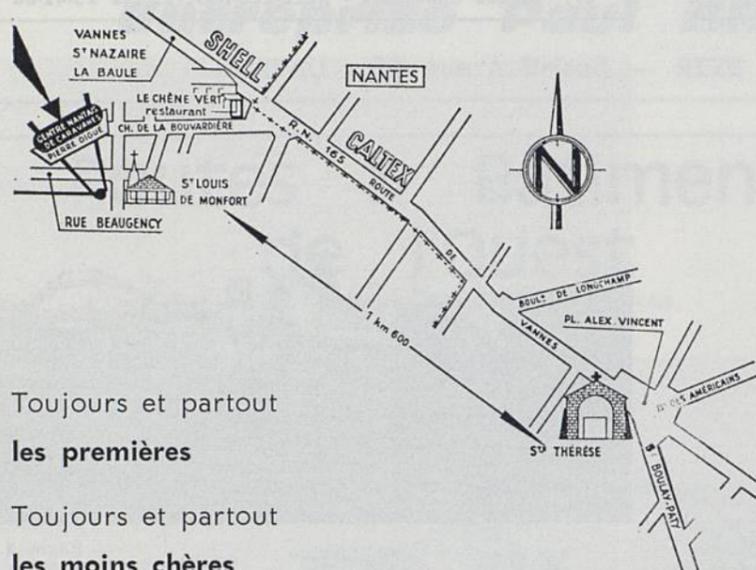


(Cliché X...)

L'exécution de ces travaux est subordonnée à la mise en place des collecteurs d'eaux usées. La somme annuelle prévue est de l'ordre de 900 000 Francs, et correspond à la mise en place de 5 à 6 000 mètres de canalisations. On peut donc penser que, compte tenu de ce qui est réalisé, les travaux d'assainissement en zone urbaine seront complètement terminés dans une dizaine d'années. Il serait logique que la réfection du réseau routier et la construction de trottoirs dont la dépense totale est évaluée à 6 600 000 Francs, suivent cette cadence. Il semble qu'une somme annuelle de 550 à 600 000 Francs soit nécessaire pour la mise en ordre méthodique de nos rues. Cet effort de 3 à 4% demandé au budget communal apparaît souhaitable.

Il y a lieu de penser aussi qu'étant donné le taux d'accroissement de la population et en raison de l'augmentation spectaculaire du parc automobiles, les limites actuelles de la zone urbaine tendront vers celles de la Commune, et de nouveaux problèmes d'assainissement et de construction de voies plus larges se poseront bientôt aux Municipalités en place. Il est hors de doute que si cette politique n'est pas suivie, ces dernières se trouveront en présence de très réelles difficultés qui, pour être vaincues, nécessiteront un financement trop important et trop brutal pour le contribuable. La Municipalité rezéenne entend bien faire face à cet important problème.

# CENTRE NANTAIS DE CARAVANES



Toujours et partout  
les premières

Toujours et partout  
les moins chères

VENTE — ACHAT — CREDIT — REPARATIONS  
LA BOUVARDIERE — Route de Vannes, au Chêne Vert  
NANTES — Téléphone : 74-82-21

# TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

## FABRIQUE

AMIANTE - CIMENT  
FER A BETON  
FAIENCE  
CLOTURES  
PREFABRIQUÉES  
TUYAUX CIMENT  
PRODUITS  
TERRE CUITE  
PLANCHERS P. P. B.  
ONDULINE  
MENUISERIE SAMEP  
etc., etc...



## D'AGGLOMÉRÉS

une  
seule  
adresse...

# S. R. M. A.

AVENUE DE LATTRE-DE-TASSIGNY  
44 - REZÉ - TÉL. : } 75.46.23  
75.55.72

Fournitures et fabrique literie

Meubles bois blanc

Dépôt de fabrique des  
Vêtements de travail VÉTRA  
FOURNITURES POUR USINES

## ALLOPEAU

« Printemps Nantais »  
7, boul. Gustave-Roch

1, rue Petite-Biesse — Téléphone : 71-98-72 — NANTES

FABRIQUE DE PARPAINGS

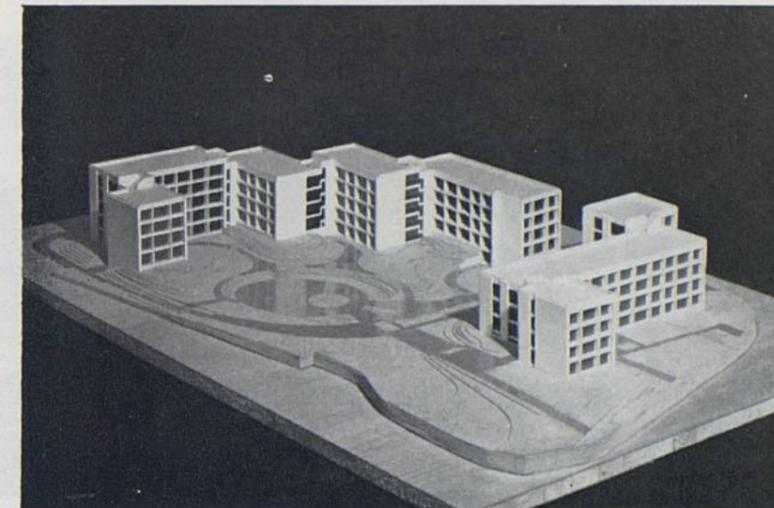
## B. COURTEHEUSE

107, Rue Basse-Ille

44 REZÉ

Téléphone 75.62.57

## Cité E.D.F. La petite Lande



(Cliché X...)

En décembre 1965, la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts avait pris contact avec les Services Municipaux, en vue de la recherche de terrains destinés à implanter une cité pour le personnel de l'Electricité de France, devant assurer l'exploitation des nouveaux agrandissements de la Centrale Thermique de Cheviré.

La proximité des ensembles scolaires et commerciaux du Centre du Château a incité cet Organisme à choisir comme lieu d'implantation le Secteur de la Petite Lande, compris entre la rue Maurice Jouaud et la rue Georges Berthomé.

L'urbanisation de ce quartier avait été étudiée en Mairie, et la rue du Pélican a été prolongée par la Société constructrice « S.E.L.E.C. » (conformément aux disposi-

tions du Plan d'Urbanisme) pour servir de voie principale de desserte.

Au Nord de cette voie d'accès, un ensemble de quatre pavillons individuels a été prévu, et au Sud, les 66 logements collectifs sont répartis en deux bâtiments ayant 4 et 5 niveaux habitables.

La surface totale urbanisée est de 20 674 mètres carrés et les Architectes, MM. FAVRAUD (de Paris) et EVANO (de Nantes) ont très habilement implantés leurs bâtiments dans des espaces verts bien tracés et propices à la détente et au jeu des enfants.

Les décrochements des bâtiments et le jeu des volumes rendront cet ensemble des plus attrayants.

C'est tout un Secteur de REZÉ qui va changer de visage et la rue du Pélican devant être intégrée au domaine communal, facilitera la circulation vers le C.E.S.

## CUENOD



### BRULEURS A MAZOUT

POUR CHAUFFAGE DOMESTIQUE ET INDUSTRIEL  
GENERATEUR D'AIR CHAUD **A.C.C.**  
CHAUDIÈRES D'EAU CHAUDE

## CALDA

15, RUE DE COULMIERS NANTES — Tél. 74-47-98

## Cours Commerciaux **BALTER**

SECRETARIAT — COMPTABILITE — STENOGRAPHIE — DACTYLOGRAPHIE — LANGUES — C.A.P. — B.E.P. 2 OU 3 ANS

Formation accélérée - Cours du jour, du soir - Situation assurée

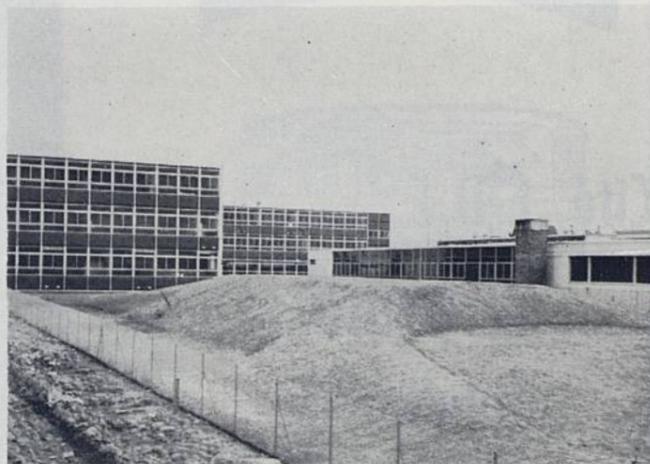
18, rue Lafayette

N A N T E S

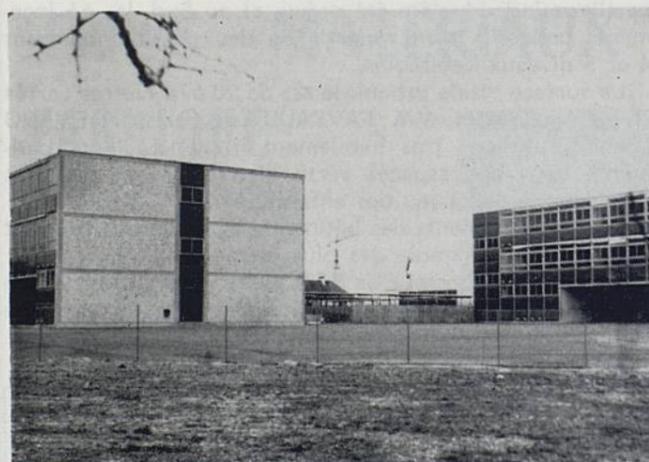
Tél. : 71-45-04

## collège d'enseignement secondaire

### "La Petite Lande" Rezé-lès-Nantes



(Cliché X...)



(Cliché X...)

Etablissement construit en industrialisé métallique, procédé CIMT (Compagnie Industrielle de Matériel de Transport).

Il est prévu pour 1200 élèves, la capacité d'accueil de la demi-pension est de 900.

Les bâtiments sont répartis en quatre blocs :

- Enseignement général
- Enseignement spécialisé
- Demi-pension
- Administration logements.

### STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

L'établissement n'est pas complet dès cette année, les classes de 3<sup>e</sup> d'Enseignement général ne seront créées qu'en 1968, cela tient du fait qu'il n'existait pas de classe de 4<sup>e</sup> à l'annexe de PONT-ROUSSEAU.

## CHAUDRONNERIE

petite tôlerie - ventilation  
soudure autogène et électrique

## INSTALLATIONS

de chaudières FIELD

# CHAUVIN

4, quai de la Verdure  
PONT-ROUSSEAU (L.-A.)

Tél. : 75-41-80

## SOCIÉTÉ NANTAISE DE DECOUPAGE ET DE PRODUITS SIDERURGIQUES

Société anonyme au capital de 600 000 F

### Oxycoupage

de 5 mm à 200 mm

REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)



### Cisaille sur guillotine

de 2/10 à 15 mm

6, rue Victor-Hugo — Tél. : 75-53-46 +

Le cycle normal des études s'étend sur quatre ans, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, il y a une première orientation à l'issue du premier trimestre de la classe de 6<sup>e</sup>, une seconde à l'issue de l'année de 5<sup>e</sup> et enfin la dernière à la sortie de la 3<sup>e</sup>.

L'enseignement se répartit en quatre sections :

- Classique
- Moderne long
- Moderne court
- Transition et pratique.

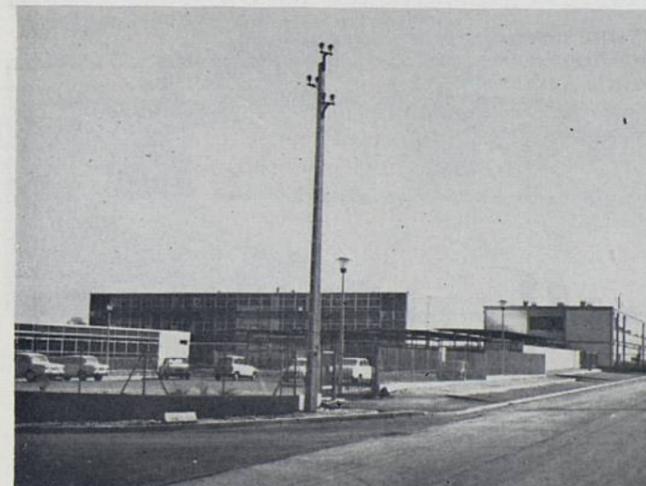
En classe de 3<sup>e</sup>, les élèves passent l'examen du B.E.P.C. et ils sont orientés vers une seconde correspondant à leurs goûts et leurs aptitudes, mais le succès au B.E.P.C. n'implique pas obligatoirement l'admission en seconde ; ils peuvent aussi interrompre leurs études et entrer dans la vie active.

Langues enseignées dans l'Etablissement :

- Anglais 1<sup>re</sup> langue
- Allemand 2<sup>e</sup> langue
- Espagnol 2<sup>e</sup> langue
- Une langue morte : le Latin

Enseignement de la technologie à partir de la 4<sup>e</sup>, sauf la 4<sup>e</sup> classique.

Il serait vain de nier que des difficultés de tous ordres aient accompagné la naissance de ce C.E.S. dont la création s'avérait absolument indispensable.



(Cliché X...)



(Cliché X...)

Là encore, comme en d'autres domaines, la commune n'a eu d'autres alternatives que d'abandonner les prérogatives de maître d'œuvre en faveur de l'Etat, de plus en plus seul juge et seul dispensateur des autorisations nécessaires.

Si la rentrée officielle a eu lieu à la date prévue, ce qui pourrait paraître une gageure étant donné que la construction n'a commencé qu'en Avril, les élèves ont trouvé accueil dans des locaux restreints, souvent inachevés et pratiquement dépourvus de matériel. Personne d'ailleurs ne saurait être incriminé, ni parmi les exécutants, ni parmi le personnel enseignant et tous ont fait le maximum pour combler cet handicap initial que constituait un retard d'au moins deux mois.

La principale voie d'accès demeure pour le moment, la rue G. Berthomé dont la largeur était insuffisante et le tracé dangereux surtout lorsqu'il s'agit d'enfants.

Les travaux d'aménagement de cette voie ont été entrepris dans les meilleurs délais mais non sans qu'il ait fallu résoudre de nombreuses difficultés. A ce sujet, nous nous plaignons à reconnaître ici la bonne volonté de certains riverains qui ont consenti à abandonner sans procédure, quelques parcelles en bordure, permettant ainsi l'élargissement de la voie.

Des feux trichromes à commande manuelle seront installés à l'aboutissement de cette même rue G. Berthomé, mais sur la rue V. Fortun. Ils freineront certes un peu la circulation, mais contribueront à accroître la sécurité de centaines d'enfants qui empruntent ces voies quatre fois par jour.

FUEL — CHARBONS — COMBUSTIBLES — TRANSPORTS



# Paul BINET

7, avenue De-Lattre-de-Tassigny — REZÉ - 44

Téléphone : 75-69-89

FABRIQUE DE PARPAINGS ET AGGLOMÉRÉS  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
ANCIENNE ENTREPRISE A. MAHÉ **A. PEDRONO**  
Rue du Moulin - Les Couëts - 44 - BOUGUENAI  
Tél. : 75-65-70 Nantes

FAITES CONFIANCE A NOS ANNONCEURS

MENUISERIE EN BATIMENT — CHARPENTES  
ESCALIERS — BROUETTES EN TOUS GENRES

**Alexis MOISON**  
RAGON-REZÉ (Loire-Atlantique)

CHARBONS - FUEL-OIL **L. Chérault**  
TRANSPORTS

Tél. 75-69-76 14, rue Docteur-Maurice-Nogue  
R.C. 58 A 2226 REZÉ-LES-NANTES (L.-A.)



**R. BERTHAUD**

RESPONSABILITÉ CIVILE  
Incendie - Vol - Vie - Autos - Yachting  
1, allée Jean-Perrin - REZÉ-LE-CHATEAU  
Tél. : 75-55-03  
Tous conseils d'ASSURANCES GRATUITS

VIANDES EN GROS

**Serge BONNET**

Tél. Domicile 75-65-04 Tél. Abattoir 71-18-77  
66, r. Ernest-Sauvestre - RAGON-PONT-ROUSSEAU (L.-A.)

CHARPENTE - MENUISERIE - ESCALIERS

**Guy HUCHET**

17, rue Victor-Fortun - REZÉ-LES-NANTES - Tél. 75-48-81

TRANSPORTS

**DIAT & Cie**

Route de la Gare de Pont-Rousseau  
REZÉ-lès-NANTES (L.-A.) -- Tél. 75-61-97



**ENGRENAGES ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION LOIRE-ATLANTIQUE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

FOURNITURE DE TOUS ENGRENAGES - DROITS, HÉLICOÏDAUX, CONIQUES  
VIS ET ROUES TANGENTES - CRÉMAILLÈRES DU MODULE 0,5 AU MODULE 20

1, rue Esnoul-des-Chatelets - NANTES - Tél. : 75-61-36

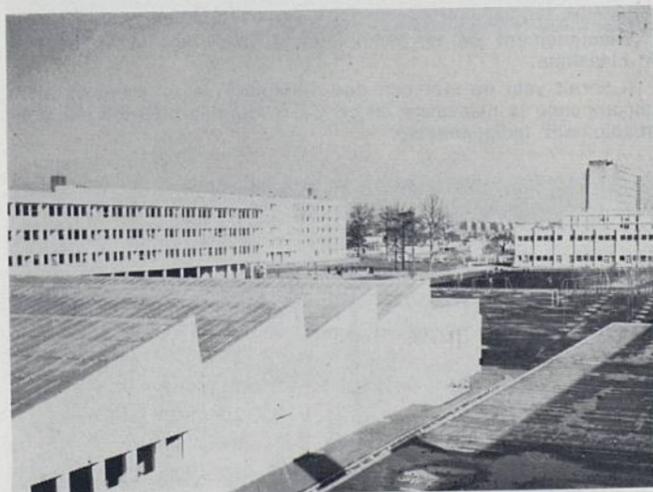
SALON DE COIFFURE Dames - Messieurs

**Georges BOUQUARD**

23, place Pierre-Semard - 44 REZÉ  
Téléphone : 75-40-94

## Collège d'Enseignement Technique mixte, annexé au Lycée Technique

STRUCTURE 1967-1968



(Cliché X...)

M. le Directeur du Lycée Technique, consulté sur les possibilités qu'offre son Etablissement, a pensé qu'un organigramme — simple mais parfaitement explicite — répondrait aux désirs des Parents qui sont quelquefois embarrassés par la complexité des problèmes que pose une orientation rationnelle des études de leurs Enfants.

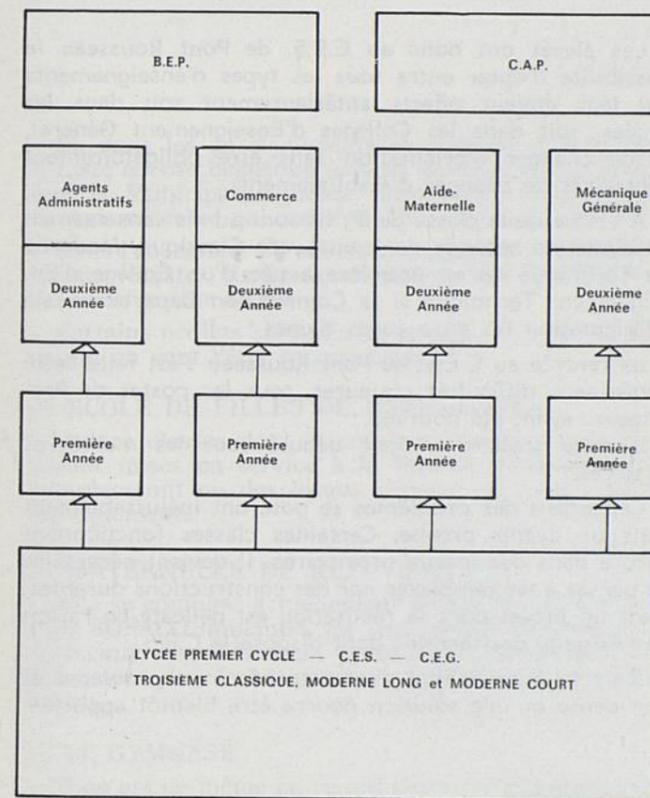
**LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX**

Maroquinerie — Articles pour cadeaux — Jouets — Disques

5, rue du Château-de-Rezé - LA CROIX-DE-REZÉ

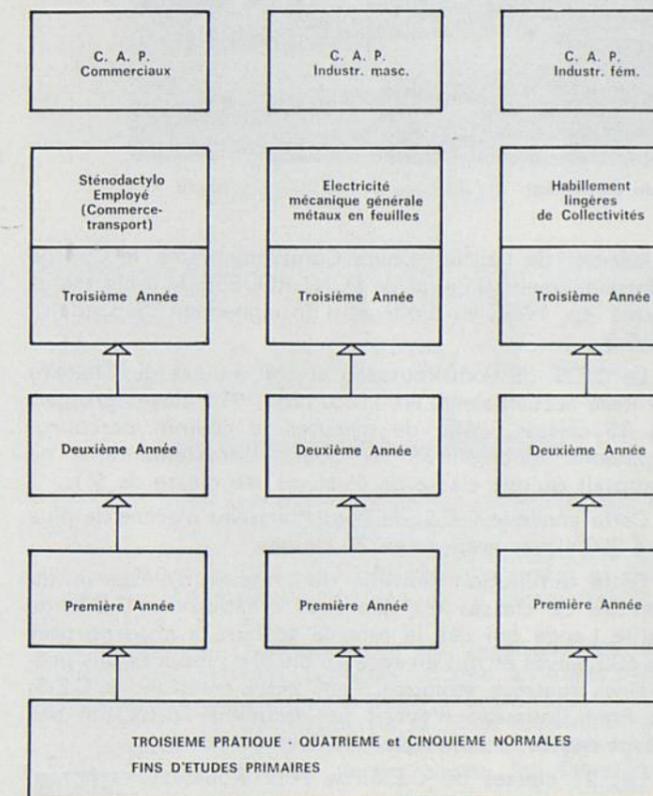
FORMATION  
en 2 ans

nouveau régime



FORMATION  
en 3 ans

ancien régime



**ATELIERS REZÉENS  
D'APPLICATIONS MÉCANIQUES**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

23, rue Fontaine-Launay

REZÉ-LES-NANTES

Tél. : 75-40-25

PLANTES VERTES ET FLEURIÉS

TOUT L'ART FLORAL  
ETABLISSEMENT HORTICOLE

**P. CHAUVIN**

15, rue F.-Thomazeau - PONT-ROUSSEAU  
REZÉ (L.-A.) Tél. : 75-66-61



**BOULANGERIE** **Mme DURAND**  
5, place Saint-Pierre — REZÉ (L.-A.)

**PEINTURE - VITRERIE** **R. POUZET**  
**PAPIERS PEINTS - DÉCORATIONS**  
80, rue Thiers — REZÉ-LES-NANTES (44)

**Mlle M.-L. ROBERT - Horticulteur**  
2, place E.-Macé — REZÉ-LES-NANTES — Tél. 71-18-82

**Serrurerie - Ferronnerie - Fer forgé** **Claude GABORIT**  
**Bâtiments - Rampes d'escaliers**  
119, rue de la Basse-Ile — REZÉ-LES-NANTES (L.-A.) — Tél. 75-43-22

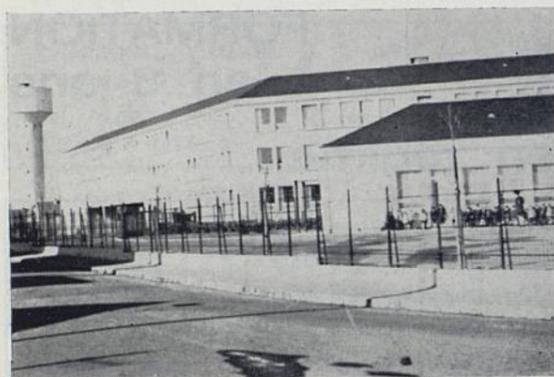
**Droguerie SAINT-PIERRE** **Place de l'Eglise**  
**TOUT POUR LA MAISON** **REZÉ** Tél. 75-64-68

**A. PÉTARD CAFÉ-RESTAURANT DU CHÊNE VERT**  
**Repas ouvrier au choix**  
59, rue Jean-Jaurès - REZÉ-LES-NANTES - Tél. : 75-66-01

**R. ALLAIN** **Assurances toutes branches**  
53, rue Alsace-Lorraine - ☎ 75-66-30 REZÉ-LES-NANTES

**AUX TROIS MOULINS** **Maison MECHINEAUD**  
**Boulangerie - SA Pâtisserie Fine - Confiserie - Spécialités**  
Téléphone : 75-64-91

## Le Collège d'Enseignement Secondaire de Pont-Rousseau



Ecole Château-Sud (Cliché X...)

Héritier de l'ancien Cours Complémentaire, le Collège d'Enseignement Général de PONT-ROUSSEAU a été transformé en 1964 en Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S.).

Le C.E.S. de Pont-Rousseau et son annexe du Château de Rezé accueillent, en 1966/1967, 914 élèves groupés en 35 classes. (Afin de mesurer le chemin parcouru, rappelons qu'en 1955 le Cours Complémentaire ne comptait qu'une classe de 6<sup>e</sup> et qu'une classe de 5<sup>e</sup>).

Cette année le C.E.S. de Pont Rousseau n'accueille plus que 350 élèves groupés en 21 classes.

Cette diminution sensible du nombre d'élèves et du nombre de classes est due à la création du C.E.S. de Petite Lande qui dès la rentrée scolaire a absorbé près de 600 élèves et qui en recevra encore plus lors des prochaines rentrées scolaires. Sans cette création, le C.E.S. de Pont Rousseau n'aurait pu accueillir la totalité des élèves qui cette année devraient entrer en 6<sup>e</sup>.

Les 21 classes du C.E.S. de Pont Rousseau comprennent :

- 5 classes de 6<sup>e</sup>
  - 6 classes de 5<sup>e</sup>
  - 5 classes de 4<sup>e</sup>
  - 5 classes de 3<sup>e</sup>
- constituées en quatre Sections :
- Section A Classique (avec Latin)
  - Section B Moderne (2 langues vivantes en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)
  - Section C Moderne (1 langue vivante)
  - Section D classes de transition et classes pratiques.

Les élèves ont donc au C.E.S. de Pont Rousseau la possibilité d'opter entre tous les types d'enseignements qui leur étaient offerts antérieurement soit dans les Lycées, soit dans les Collèges d'Enseignement Général, et de changer d'orientation sans être obligatoirement contraints de changer d'établissement.

A l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>, ils sont admis sans examen en classe de seconde dans un Lycée Classique, Moderne ou Technique ou en première année d'un Collège d'Enseignement Technique si la Commission Départementale d'Orientation les en a jugés dignes.

La rentrée au C.E.S. de Pont Rousseau s'est faite cette année sans difficultés majeures, tous les postes de Professeurs ayant été pourvus.

L'année scolaire a donc débuté sous les meilleures auspices.

Cependant des problèmes se poseront inéluctablement dans un avenir proche. Certaines classes fonctionnent encore dans des locaux provisoires. Il devient nécessaire de penser à les remplacer par des constructions durables. C'est un projet dont la réalisation est délicate en raison de l'exiguïté des terrains dont dispose le C.E.S.

Mais la Municipalité s'est attachée à ce problème et l'on pense qu'une solution pourra être bientôt apportée.



Ecole Château-Sud (Cliché X...)

## L'Enseignement primaire

Si, dans les enseignements secondaire et technique, il reste encore beaucoup à faire, en revanche, il semble que la Municipalité puisse faire preuve d'un certain optimisme en ce qui concerne l'Enseignement Primaire.

Dans l'ensemble, s'il subsiste encore des problèmes de locaux vétustes, ils devraient trouver une solution dans un assez proche avenir.

Certains projets sont, d'ores et déjà, en voie de réalisation ou vont l'être incessamment :

### a) ECOLE DE FILLES DE REZE-CENTRE

Quatre classes dont la construction est commencée, seront mises en service à la rentrée prochaine. Elles remplaceront ou des locaux vétustes et exigus ou des baraquements.

### b) MATERNELLE DE REZE-CENTRE

Elle se compose actuellement de quatre bâtiments de type SOFACO implantés sur une surface beaucoup trop restreinte et notoirement insuffisante. Là aussi, le remplacement de ces bâtiments est entré dans une phase active.

### c) LE GYMNASE

Il en est de même en ce qui concerne le gymnase qui sera dévolu aux Ecoles Garçons et Filles de Rezé-Centre.

### d) ECOLE DE L'OUCHE DINIER

Un avant-projet a été déposé et sera examiné par la Commission Départementale des Constructions Scolaires. Il a trait à l'agrandissement de l'Ecole de l'Ouche Dinier et comporte l'adjonction de 10 classes, soit deux tranches de cinq classes.

Les terrains ont été acquis et dès que le projet aura reçu l'agrément officiel, l'adjudication sera lancée.

### e) MATERNELLE DE LA RUE DE MONTI

Parmi d'autres problèmes épineux, il en est un dont dont l'acuité est toujours aussi vive et nous pensons à la Maternelle de la rue de Monti, peu appropriée et dont la construction fut en son temps — 1954 — une sorte de scandale tant par sa conception que par la façon dont elle fut édifiée.

D'importantes améliorations vont y être apportées qui devraient être en partie financées par les crédits d'allocations scolaires dont, pour la majeure partie, les Communes ont été frustrées.

### QUELQUES CHIFFRES

Dès la rentrée 1967, on dénombrait :

- |                     |                              |
|---------------------|------------------------------|
| a) pour les Garçons | 67 classes pour 1 815 Elèves |
| b) pour les Filles  | 62 classes pour 1 725 Elèves |
| c) pour les Petits  | 38 classes pour 1 540 Elèves |

Enfin, 7 classes d'enseignement individuel abritent 105 Elèves, l'effectif maximum prévu pour chacune de ces classes étant de 15 enfants.

### LES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

A chaque groupe a été imparti un périmètre qui est respecté aussi rigoureusement que possible.

Chacun de ces périmètres a été délimité en fonction essentielle de la proximité de l'établissement et quelquefois des possibilités d'accueil de ce même établissement.

Le personnel enseignant et les représentants des Parents d'Elèves sont consultés lorsque certaines modifications ou dérogations s'avèrent nécessaires.

La rigidité de ces périmètres n'exclut cependant pas que certains cas précis sont examinés et réglés, pour la plupart, par accord tacite entre les Directeurs d'Ecole.

## LA RÉGIONALE ÉLECTRIQUE



ETUDE - EXPLOITATION - ENERGIE ELECTRIQUE : PARIS 16<sup>e</sup>

Installation électrique haute et basse tension - Bâtiment - Industrie - Entretien

9, rue de l'Ile-Macé - Z.I. — 44 - REZÉ-LES-NANTES — Tél. 75-53-67 - 75-46-11

Papiers peints, Cadeaux **Droguerie du Carrefour**  
Encadrements  
14, place Pierre-Sémard — REZÉ — Tél. 75-61-46

LA **BRBA** VOTRE BANQUE POPULAIRE

fera fructifier votre EPARGNE aux meilleures conditions  
**Intérêts de 3 % à 5,80 %**

Compte sur Livret,  
Epargne-Logement,  
Bons de Caisse

Mais aussi pour TOUS une gamme complète de CREDITS AUX TAUX LES MEILLEURS.  
Prêt au Commerce, à l'Industrie,  
Prêt à l'Artisanat,  
Prêt immobilier (même sans hypothèque),  
Prêt personnel, etc...

Il y a toujours une solution B.R.B.A.  
Interrogez-nous.



 **Coopérative Laitière**  
DE LA  
**REGION NANTAISE**  
Siège Social :  
11, rue Crucy — 44-NANTES  
Téléphone : 71.00.60

LAIT de consommation en BERLINGOTS et SACHETS  
Téléphone 75.60.20 — NANTES

BEURRES PASTEURISES ET DEMI-SEL

SAVENAY  
CAMPBON  
FRESNAY - PLESSE  
NOTRE-DAME DES LANDES

PRODUITS FRAIS - CREME - SUISSES - YAOURTS  
POUDRES SPRAY 26 % et écrémées UNIVOR - LACTIVOR

**YOPLAIT** Téléphone 71.00.60. — NANTES

Fabrique d'Eaux gazeuses - Sodas - Sirops

**L. CORMERAIS**

28, rue Félix-Faure — PONT-ROUSSEAU

Téléphone : 75-65-89

**Ch. Dublé** COMPTOIR DES FÊTES

8, rue Santeuil - NANTES - Tél. 71-62-55  
MAISON DE GROS SPECIALISÉE pour kermesses et jouets  
Lots pour Tombolas — Prix spéciaux pour collectivités



COTILLONS - DÉCORATIONS - CONFETTI - ARTIFICES - FARCES ET ATTRAPES  
à **NANTES-PLAISIRS**

3 bis, rue Santeuil — NANTES — Tél. 73-36-49

## la Fête de la Jeunesse des Écoles publiques de REZÉ

Siège : Ecole publique de garçons  
de Pont-Rousseau



(Cliché X...)



(Cliché X...)

Organisée il y a trois ans sur l'initiative des Amicales Laïques et du Corps Enseignant, la FÊTE DE LA JEUNESSE de REZÉ connaît chaque année un très large succès.

Placée sous la Présidence d'Honneur

— de M. le Maire de REZÉ

— de M. l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire, et

— de M. le Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports,

cette fête purement sportive concrétise le résultat obtenu au cours d'une année d'éducation physique, par tous les enfants — petits et grands.

Le programme de plein-air de cette manifestation est entièrement axé vers des évolutions de masse d'où toute idée sélective est exclue.

Il n'est pas question de parade, mais d'évolutions destinées d'abord à intéresser les enfants, but principal de la FÊTE DE LA JEUNESSE.

Près de 2 500 enfants sont ainsi appelés à évoluer sur la pelouse du Stade Municipal et apportent ainsi — s'il en est encore besoin — la preuve de la vitalité des ECOLES PUBLIQUES DE REZÉ.

ACHETER

DANS SA LOCALITÉ

C'EST EN FAIRE

LA PROSPÉRITÉ

## Finances et investissements

L'urbanisation continue de notre Ville et l'attraction exercée par sa grande voisine Nantaise, font naître chez nos concitoyens, le désir légitime d'un équipement collectif sans cesse amélioré.

Aussi, depuis plus de quinze ans, les diverses Municipalités qui se sont succédées chez nous, ont-elles entrepris et développé d'importantes réalisations dont il serait difficile de se priver : réseaux d'assainissement, d'éclairage public, de voirie, etc...

Actuellement, d'autres projets voient le jour, qui sont la marque d'un effort d'équipement social, et dont certains révèlent un caractère d'urgence : Terrain de Sports, Centre Social, Maison des Jeunes, etc...

Enfin, la Commune a participé et continuera de prendre sa part de l'équipement scolaire, à tous les niveaux.

Cet aspect matériel des aspirations de notre Population entraîne, pour la Collectivité Communale, des problèmes dont le moindre n'est pas celui des moyens.

Deux possibilités s'offrent à nous, en matière de financement. Une Municipalité aux ressources abondantes, pourrait se permettre de prélever directement, sur ses fonds libres, les moyens de réaliser ces travaux. Ce n'est malheureusement pas notre cas.

Aussi, l'opération la plus courante consiste à obtenir des emprunts qui permettent d'étaler, dans le temps, le poids des dépenses engagées.

Mais, les Communes sont l'objet d'une tutelle vigilante, en matière de finances, de la part des Pouvoirs Publics. Nous ne sommes pas libres d'emprunter selon nos vœux. Il faut que le projet qui motive l'emprunt, soit



Fournitures de Bureaux  
Meubles de Bureaux

**photocopies  
instantanées**

Tous travaux  
et  
circulaires au duplicateur

LUBRIFIANTS

**IGOL**

Etablissements GUILMAN

10, boul. Victor-Hugo - 44 - NANTES

agrée par l'Administration de tutelle et inscrit dans un plan d'ensemble.

Quand on a obtenu cet accord, cela peut demander des mois ou des années ; le projet devient subventionnable, c'est-à-dire que l'Etat s'engage à une prise en charge partielle des dépenses, suivant un taux forfaitaire.

Bien entendu, cette subvention sera versée dans la mesure où elle se trouvera incluse dans un crédit inscrit au budget national. Cela peut aussi demander du temps. De plus, il faut souligner que les participations de l'Etat, en subvention, ont tendance à décroître sérieusement au fil des années.

Une fois subventionné, notre projet pourra bénéficier des prêts à long terme destinés à compléter le financement. D'une façon générale, ces prêts sont ouverts par la Caisse des Dépôts et Consignation, ou par les Caisses d'Epargne. Là encore, on constate une réduction des délais de remboursement, autrefois de 25 à 30 ans, aujourd'hui de 15 à 20 ans.

Enfin, une récente réglementation va exiger des Collectivités Locales, une participation directe aux investissements, sous forme d'autofinancement. Le taux de celui-ci atteindrait 20 %. Cet autofinancement serait fourni directement, par la création de centimes additionnels, et entraînerait pour les Communes en expansion, une charge fiscale beaucoup plus importante.

Tout ceci tend à prouver la complexité des démarches à accomplir pour trouver les ressources nécessaires à la création des investissements communaux. Assurer les besoins en limitant les charges est une règle sage, mais difficile à appliquer.

Le problème se complique encore, car nous sommes appelés à participer à des dépenses dont, autrefois, l'Etat assurait la seule charge. Il en est ainsi de la voirie rapide, créée pour suppléer à l'insuffisance des routes nationales aux abords des métropoles. Il en est de même pour les Etablissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Cycles.

**En conclusion**, il semble que l'autonomie de gestion des Communes, en matière d'investissements, se trouvera progressivement limitée, sinon paralysée, par suite d'une législation restrictive, **savamment dosée**. Le rôle des Administrateurs locaux se limitera, sans doute, à la gestion des services.

L'équipement deviendra chose d'une Administration de tutelle, sans nul doute fort compétente, mais combien anonyme aux usagers.

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE  
DE LA LOIRE

**Ets MAURY & Cie**

CHIFFONS D'ESSUYAGE

Téléphone : 75-67-35

REZÉ-LÈS-NANTES

## Foyer pour les PERSONNES AGÉES LA CARTERIE PONT-ROUSSEAU

Le Foyer-Restaurant, rue Chupiet, sert des repas substantiels tous les jours, à 12 heures.

Mme ARTAUD, cuisinière, et son aide, s'emploient à contenter les Anciens qui fréquentent ces lieux ; ces repas sont d'un prix modique.

Certains vieillards préfèrent emporter à domicile ; latitude leur est laissée. La Municipalité souhaite que



(Cliché X...)

**UNICO**

Toute l'alimentation - Vins fins - Spiritueux - Spécialités de liqueurs  
CENTRALE EPICERIE

**LIBRE SERVICE**

41, rue Félix-Faure - 44 - REZÉ - Téléphone : 75-61-50

## -Restaurant



(Cliché X...)

le plus grand nombre profite de cette œuvre sociale.

Tous les après-midi, une grande salle de récréation est ouverte à tous jusqu'à 18 heures. Ceci permet aux gens âgés de se retrouver entre eux ; livres, jeux divers, radio, etc... sont à leur disposition. Les groupements des Anciens font également leurs réunions et dispensent leurs conseils.

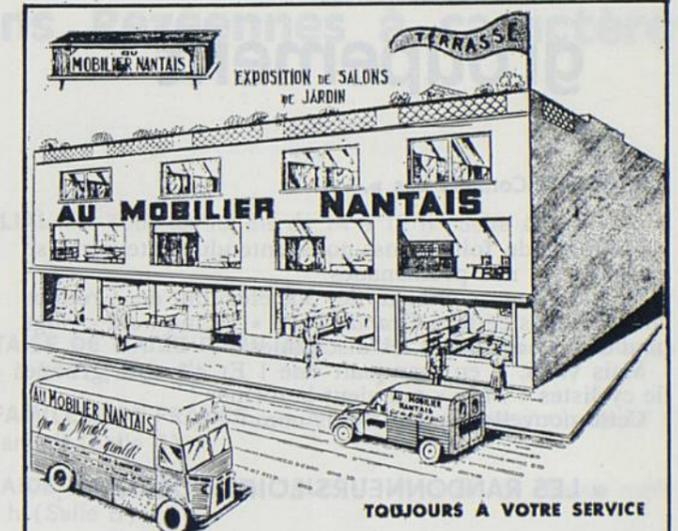
De plus, dans ce Foyer-Restaurant, la Municipalité offre à l'occasion du 14 Juillet et des fêtes de fin d'année, un repas gratuit où la plus franche gaieté règne. Il suffit, pour tous les Anciens de plus de 65 ans, de se faire inscrire auprès de Madame BONNET, Assistante Sociale.

D'autre part, la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale organisent un voyage par car au printemps.

PÂTISSERIE — CONFISERIE — GLACES

**J. DENIS**

1, place J.-B.-Daviais - REZÉ - 44



25, Rue Aristide Briand à REZÉ - tél. 75.66.95

**voir**



4, 6, 8,  
Rue de Feltre  
LE MEILLEUR MARCHÉ  
DE L'OUEST

**NANTES**

1, 1<sup>er</sup>, 3, 5,  
Rue de la Boucherie  
LE PLUS GRAND CHOIX  
DE L'OUEST



### NOUVEAUTÉS - CONFECTION

Vêtements sur mesure et **PRÊT A PORTER** pour hommes  
Chemiserie - Bonneterie - Sport - Blanc - Chapellerie  
ARTICLES POUR DAMES  
SPECIALITÉS d'articles de travail et professionnels

# aux Travailleurs

Maison BAHUAUD-FONTAINE

32, rue Dos-d'Ane

## un nouveau groupement

« REZÉ ? Connais pas ».

Combien de fois avons-nous entendu cette réponse au cours de nos promenades.

Et pourtant, combien de Sociétés ou de Groupes sportifs dans cette « Grande Ville » ? Cinq - six - vingt peut-être et de toutes les disciplines.

Mais voilà, il en manquait une ! Et c'est un groupe de cyclistes « Purs » qui vient la former.

Cette nouvelle Société a pris nom :

### « LES RANDONNEURS LOIRE-OCÉAN »

et, comme son nom l'indique, ce sont des randonneurs à bicyclette.

A bicyclette, me direz-vous ? Lorsque l'on a à sa disposition tant de moyens de transport « non fatigants » ? Eh bien, tout simplement parce que le cyclotourisme est un des moyens les plus sûrs de découvrir une région, un pays ou plus simplement un village !



(Cliché X...)

Mais lorsque l'on se déplace ailleurs pour contempler toutes les choses que la nature peut nous offrir, la réciproque s'impose et nombre d'autres cyclotouristes viendront eux aussi découvrir REZE et ses valeurs cachées.

Quelques-uns découvriront le port de Nantes du Quai M. Boissard d'où sont partis tant de cap-horniers, d'autres verront « plus technique » en visitant CHEVIRE, d'autres encore, superviseront la banlieue nantaise du toit de notre Maison Radieuse... d'autres encore...

Mais pour que rien ne reste au hasard dans leur promenade, il fallait quelques volontaires pour leur faire découvrir ce « village » dont la superficie n'a rien à envier à bien d'autres villes de France.

Aussi, cette Société de cyclotourisme, qui vient de naître, paternellement suivie par M. JAUNATRE, espère aller porter haut et loin le pavillon de la ville de REZE.

### LES « RANDONNEURS LOIRE-OCÉAN »

sur les routes nationales, prouveront qu'il existe encore à REZE des cyclotouristes pour aimer la nature et la vie en plein air !

SIEGE : Hôtel du Cheval Blanc, rue Thiers — REZE  
Président d'honneur : M. JAUNATRE  
Président actif : M. LALIER, Gérard,

Instructeur fédéral F.F.C.T.  
Secrétaire : M. COULARDEAU Maurice  
Secrétaire-Adjoint : M. GUERIN Louis, Professeur C.E.G. - St-Jacques

Trésorier : M. COUGOULAT Paul  
Membres : M. LALIER Claude,  
M. COUGOULAT Yves  
M. ROBERT André



(Cliché X...)

### POMMES DE TERRE — LEGUMES SECS

STATION DE CONDITIONNEMENT

## Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest-Sauvestre

Tél. : 75-67-14

REZÉ-LÈS-NANTES

Fournitures pour écoles et cantines

## Maurice BAUD

Place des Martyrs-de-la-Résistance

PONT-ROUSSEAU

Tél. 75-40-55

photo - cinéma

Portraits d'enfants  
Amateurs Industrie  
Photo couleurs  
Identités couleurs en 4 minutes  
Spécialités Kodak Agfa et Ferrania

ENVOYEZ, UNE FOIS LUE, CETTE REVUE A UN PARENT, A UN AMI

## PERMANENCES TENUES par les Associations Rezéennes à caractère social et familial

### LUNDI

LE PLANNING FAMILIAL. — Tous les lundis de 14 à 17 h (Salle A)

### MARDI

ASSOCIATION NANTAISE DE L'AIDE FAMILIALE. — 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 17 h (Salle B)

ASSOCIATION DES FAMILLES DE FRANCE. — 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 17 h et 4<sup>e</sup> samedi (Salle B)

ASSOCIATION DE L'AIDE POPULAIRE FAMILIALE. — 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 17 h (Salle B)

### MERCREDI

ASSOCIATION DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE. — Tous les mercredis de 14 h à 17 h (Salle A)  
(Salle A)

### VENDREDI

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS MUTUALISTES DE L. A. — 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 à 17 h (Salle B)

### SAMEDI

ASSOCIATIONS SYNDICALES DES FAMILLES. — 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14 h à 17 h (Salle A)

FEDERATION NATIONALE DES INFIRMES, MALADES ET PARALYSES. — le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 (Salle A)

ASSOCIATION DES FAMILLES DE FRANCE. — 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14 h à 17 h (Salle B)

ASSOCIATION POPULAIRE FAMILIALE. — 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14 h à 17 h (Salle B)

CAISSE CHIRURGICALE ET FAMILIALE. — 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois la matinée (Salle B)

# C. O. F. I. E. C

14, rue Pitre-Chevalier, 14  
**NANTES**

Téléphone : 74 - 27 - 57

au sommet de la qualité répond  
à tous vos besoins en...

fournitures industrielles - brosse à vaisselle  
peinture - peinture bâtiment et industrie  
outillage de peinture  
tous les plastiques - produits d'entretien



## renseignements divers et pratiques

DES FICHES D'ETAT CIVIL : A la mairie du domicile (présenter livret de famille ou extrait de naissance).

DES EXTRAITS D'ACTES D'ETAT CIVIL (naissance, mariage, décès, etc.) : A la mairie où l'acte a été enregistré. Prix des extraits : naissance, décès 1 F ; mariage 1,50 (pour correspondance, ajouter 0,30 F pour l'envoi).

UN EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE : Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de l'Arrondissement de naissance. Joindre un mandat de 3,75.

UN CERTIFICAT DE NATIONALITE : Au Greffe du Tribunal d'Instance (ex-Justice de Paix) du domicile (pour REZÉ : Greffe du 2<sup>e</sup> Canton - Palais de Justice à NANTES) les pièces à fournir sont variables suivant les cas : se renseigner au Greffe.

DES FEUILLES DE PAPIER TIMBRE, DES TIMBRES QUITTANCES : Dans certains bureaux de tabac ou dans les bureaux de l'Enregistrement.

N'oubliez pas en outre que les services de la mairie s'efforcent toujours de vous indiquer les adresses des divers services administratifs qui peuvent vous intéresser.

Ils n'ont par contre, ni la possibilité ni l'autorisation de vous fournir des renseignements d'ordre privé ou commercial.

depuis 150 ans



**CAISSE D'ÉPARGNE  
ET DE PRÉVOYANCE  
DE NANTES**

8, rue de Brea  
Tél. 71-42-54

- LIVRET ORDINAIRE
- LIVRET SUPPLÉMENTAIRE
- LIVRET D'ÉPARGNE-LOGEMENT
- LIVRET PORTEFEUILLE

au service des  
ÉPARGNANTS

Bureau  
urbain

**CENTRE COMM. CHATEAU DE REZÉ**

Ouverture : Mardi au Samedi inclus,  
de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h

## RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL POUR DIFFÉRENTES FORMALITÉS A ACCOMPLIR LORS DE : MARIAGE, NAISSANCE, DÉCÈS...

### POUR UNE NAISSANCE

Déclaration de naissance à faire à la Mairie dans les 3 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsqu'une naissance n'aura pas été déclarée dans le délai légal, l'Officier de l'état civil ne pourra l'enregistrer qu'en vertu d'un jugement.

L'acte de naissance est immédiatement rédigé, en présence du déclarant muni du livret de famille, sur simple production d'un certificat de constatation de naissance signé du docteur, de la sage-femme ou de l'Officier de santé qui aura procédé à l'accouchement.

Le déclarant peut être le père, le docteur, la sage-femme, l'Officier de santé ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement, et, lorsque la mère sera accouchée hors de son domicile, par la personne chez qui elle sera accouchée.

### POUR UN MARIAGE

Pour les personnes de nationalité étrangère, se renseigner dans les Mairies :

#### PIÈCES A FOURNIR : Cas général :

1° La copie de l'acte de naissance des futurs époux portant la mention « Délivré en vue de mariage » et n'ayant pas plus de trois mois au jour de mariage ou de moins de six mois s'il a été délivré dans une Colonie ou un Consulat, ou un acte de notoriété délivré par le Juge de Paix, s'il y a impossibilité de se le procurer.

2° Un certificat prénuptial datant de moins de deux mois au jour des publications.

3° Une attestation de domicile.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le futur doit être âgé d'au moins 18 ans et la future de 15 ans ; s'ils sont mineurs (moins de 21 ans), le consentement des parents est nécessaire.

Un délai de viduité de 300 jours est imposé à la femme veuve ou divorcée avant un nouveau mariage.

Pour la femme veuve, le délai commence à courir le lendemain du jour du décès ; il prend fin en cas d'accouchement survenu depuis le décès du mari.

Pour la femme divorcée, le délai commence à courir le lendemain du jour de la décision prescrivant une résidence séparée.

#### MARIAGE DES ENFANTS MINEURS :

Autorisation des père et mère ou, s'ils sont décédés tous deux, leurs actes de décès et le consentement des grands-parents survivants.

Si tous les ascendants sont décédés, leurs actes de décès et l'autorisation du Conseil de Famille.

#### CAS PARTICULIERS :

Autorisation de l'autorité militaire (pour les militaires et marins seulement).

Autorisation du Ministère compétent pour les Agents diplomatiques et consulaires.

Acte de décès du précédent conjoint ou copie de transcription du divorce ou extrait de mariage portant la mention de divorce et la date de l'ordonnance de non conciliation (si l'un des époux a déjà été marié).

Certificat du notaire (seulement au cas où il y a contrat de mariage).

Dispenses d'âge, de parenté ou d'alliance, s'il y a lieu.

Bulletin de naissance des enfants à légitimer (s'il y a lieu).

Sachez que les publications sont obligatoires pendant dix jours francs à la Mairie des domiciles des futurs époux ou, à défaut de domicile, à la résidence (il importe de déposer les pièces à la Mairie du lieu de mariage 20 jours au moins avant la cérémonie, lorsque les futurs époux habitent des domiciles différents).

Le mariage a lieu indifféremment et aux choix des parties à la Mairie du domicile du futur ou de la future ou de leur résidence, établie par un mois d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi.

Tous les actes d'état civil nécessaires au mariage peuvent être demandés soit à la Mairie de la commune où ils ont été dressés, soit au Greffe du Tribunal de Grande Instance dont dépend cette commune.

Lorsque les futurs époux sont nés dans la commune du lieu du mariage, l'extrait de naissance n'est pas nécessaire.

Le mariage est obligatoirement célébré par l'Officier d'état civil, en présence de deux témoins majeurs.

### POUR UN DÉCÈS

La déclaration du décès est faite à la Mairie du lieu du décès dans les 24 heures, par un membre de la famille du décédé ou toute autre personne déléguée à cet effet.

L'employé chargé de ce service prend tous les renseignements comportant l'état civil du décédé, s'informe de la cause du décès.

Le médecin traitant constate le décès : il remet à la famille une lettre contenant les renseignements nécessaires pour la Mairie.

Faire porter aussitôt cette lettre à la Mairie, bureau des décès, avec le livret de famille ou les pièces d'état civil de la personne décédée.

Au vu du certificat du médecin, l'Officier de l'état civil délivrera le permis d'inhumer.

Faire porter une déclaration au Juge d'Instance pour une mise sous scellés au cas où le défunt serait dépositaire de deniers ou papiers publics, tuteur d'un incapable ou un absent.

## SI VOUS VOULEZ CONSTRUIRE ?

Que la construction projetée soit à l'usage d'habitation ou non, garages y compris, vous devez au préalable obtenir un permis de construire. Il en est de même pour les clôtures et les modifications à apporter aux constructions existantes : reprise de gros œuvre, surélévation, modification des façades ou de la distribution intérieure.

Déposez ou envoyez votre demande au Maire de la localité dans laquelle seront exécutés les travaux.

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## LA CARTE D'IDENTITÉ

### COMMENT L'OBTENIR ?

— un imprimé de demande qui vous sera remis par le Commissariat de Police ; quatre photographies récentes de face et sans chapeau (3,5 x 4 cm) ;

— un timbre fiscal de 2,50 F que vous achèterez chez le buraliste.

### DE PLUS : SI VOUS ÊTES UN HOMME :

1° **Célibataire** : votre extrait d'acte de naissance que vous demanderez à votre lieu de naissance en adressant un mandat-poste de 1,30 F (1 F + 0,30 F) pour frais d'envoi.

— Les mineurs produiront une autorisation paternelle.

#### 2. MARIÉ :

a) postérieurement au 1<sup>er</sup> décembre 1950, votre livret de famille ;

b) antérieurement au 1<sup>er</sup> décembre 1950 : votre extrait d'acte de naissance ou acte de mariage, délivré respectivement par les mairies de votre lieu de naissance ou de mariage.

L'obtention d'un extrait d'acte de mariage par la voie postale est subordonnée à l'envoi d'un mandat de 1,80 F.

### S'il s'agit d'une femme :

#### 1. CÉLIBATAIRE :

Votre extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois de date.

#### Mariée :

a) postérieurement au 1<sup>er</sup> décembre 1950, votre livret de famille ;

b) entre le 1<sup>er</sup> juillet 1939 et le 1<sup>er</sup> décembre 1950, l'extrait de naissance de moins de trois mois de date ;

c) antérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 1939, l'extrait de naissance de moins de trois mois de date.

— Et en plus de cette pièce, l'extrait d'acte de mariage de moins de trois mois de date également.

3° **Veuve** : l'extrait d'acte de naissance de moins de trois mois de date mentionnant le mariage.

En plus de cette pièce, l'extrait d'acte de décès du mari, portant indication du mariage, ou l'extrait d'acte de naissance du mari portant mention du mariage et du décès, ou livret de famille mentionnant le décès.

A l'appui d'une demande de carte d'identité formulée pour un enfant doit être annexé :

— l'extrait de naissance ;

— ou le livret de famille des parents si le mariage a été contracté postérieurement au 1<sup>er</sup> décembre 1950 ;

— autorisation paternelle.

#### Remarques :

a) Les citoyens français nés en Algérie, qui ne peuvent obtenir d'extrait d'acte de naissance, mariage ou décès, obtiendront sur présentation du livret de famille des fiches individuelles ou familiales d'état civil qui, jointes à leur demande, suppléent aux extraits.

b) Les sujets devenus Français par naturalisation doivent produire la copie certifiée conforme de leur décret de naturalisation et leur acte de naissance, qui, sur demande leur sera délivré par le « Ministère de la Santé Publique et de la Population », 9, rue de Lowendal, à Paris 7<sup>e</sup>.

Le dossier ainsi constitué devra être déposé par vos soins au Commissariat de Police.

## LE PASSEPORT

Le passeport est délivré en France pour une durée de trois ans par le Préfet du département.

Les demandeurs devront s'adresser, tout d'abord, à la Mairie de leur résidence pour la constitution du dossier (ou au Commissariat de Police pour les villes importantes).

A REZÉ : Commissariat exclusivement.

Ce dossier comprendra :

— l'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement ;

— l'imprimé de demande fourni par l'Administration ;

— deux photographies (4 × 4 cm) de face et sans chapeau ;

— un timbre fiscal de 32 F (ou mandat-lettre de 32 F) ;

— justification d'identité et de la nationalité (se renseigner au Commissariat) ;

— autorisation paternelle pour les enfants mineurs, présenter soit le récépissé de recensement, soit un certificat de position militaire délivré par le directeur de recrutement s'ils ont déjà passé le conseil de révision.

D'une manière générale, le passeport n'est pas valable tant qu'il n'a pas reçu le visa consulaire d'entrée ou de transit du pays étranger de séjour ou de transit.

Toutefois, aucun visa d'entrée ou de transit n'est exigé des Français pour les pays ci-après : Allemagne Fédérale, Andorre, Autriche, Belgique, Chili, Cuba, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne et Antilles britanniques, Grèce, Irlande, Islande, Israël, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Saint-Marin, Suède, Suisse.

## AUTORISATION DE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE POUR LES MINEURS

Les enfants mineurs désirant se rendre à l'étranger soit en groupe, soit seuls ou accompagnés d'une personne autre que leurs parents ou tuteurs, devront produire, en plus de la carte d'identité ou éventuellement du passeport, une autorisation de sortie du territoire à la frontière signée de leurs parents et du Maire.

Cet imprimé est également fourni par la Mairie ou le Commissariat de Police.

## POUR UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE PIÈCES A PRODUIRE

Avant d'examiner les diverses formalités qui président à la délivrance d'un permis de conduire, précisons tout d'abord les catégories de permis que l'on peut solliciter.

**Catégorie A** : Est réservée aux motocyclettes avec ou sans side-car.

**Catégorie A1** : Aux vélomoteurs et à tous autres véhicules dont la cylindrée est de 50 cm<sup>3</sup> sans excéder 125 cm<sup>3</sup>.

**Catégorie B** : Véhicules automobiles de moins de dix places affectés au transport de personnes (tourisme).

**Catégorie C** : Véhicules de transport de marchandises ou de matériel et dont le poids total autorisé en charge ne dépasse pas 3 500 kg et pouvant être attelés d'une remorque de poids total n'excédant pas 750 kg.

**Catégorie D** : Véhicules de transport en commun de plus de huit personnes en plus du conducteur et pouvant être attelés d'une remorque dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 750 kg.

**Catégorie E** : Véhicules automobiles d'une des catégories B, C ou D, attelés d'une remorque dont le poids total autorisé en charge excède 750 kg.

**Catégorie F** : Véhicules des catégories A, A1 et B, aménagés pour et conduits par des infirmes.

L'âge minimum des candidats aux divers permis est de 18 ans pour les catégories B, C, F.

De 21 ans pour la catégorie D.

Ajoutons que le candidat devra être parfaitement au courant de la conduite du véhicule et connaître parfaitement le Code de la route.

## PIÈCES A PRODUIRE POUR MUTATION DE CARTES GRISES

### a) Dans le même département :

1° Une demande établie sur un imprimé « Annexe I » complètement et très exactement garnie par le nouveau propriétaire du véhicule.

2° L'ancienne carte grise.

3° Un certificat du vendeur titulaire de l'ancienne carte grise indiquant les nom, prénoms, profession et domicile de l'acquéreur, reproduisant les indications portées sur cette carte grise et certifiant que le véhicule est resté conforme à son dernier procès verbal de réception ou au certificat de conformité.

4° Un mandat-lettre délivré par la poste, représentant le prix de la carte grise suivant le barème (les barèmes changent, consulter la Mairie).

5° Une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur.

### b) En cas de changement de département :

6° Dans le cas de changement de domicile du propriétaire du véhicule, celui-ci devra faire immatriculer sa voiture dans le département de sa nouvelle résidence.

Le certificat demandé au paragraphe 3 sera remplacé par une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est bien domicilié à l'adresse indiquée.

7° Si la carte grise à échanger émane d'un autre département, il y a lieu de produire une attestation de la Préfecture de ce département indiquant si le Véhicule a fait ou non l'objet d'une déclaration de créance gagée.

Cette attestation doit être demandée sur un imprimé spécial à la Préfecture d'origine, et elle est payante. Alors que si c'est le propriétaire qui change de département avec sa voiture, l'attestation est gratuite.